

AVEC UNE NOUVELLE CENTRALE SOLAIRE
À GUERRARA

L'Algérie accélère sa transition énergétique

L'Algérie poursuit résolument sa marche vers la diversification de son mix énergétique. Mardi, à Guerrara, dans la wilaya de Ghardaïa, le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a procédé au lancement officiel des travaux de réalisation d'une centrale solaire photovoltaïque d'une capacité de 82 mégawatts, un projet stratégique qui s'inscrit dans la politique nationale de développement des énergies propres.. P 3



INTOXICATIONS AU
MONOXYDE DE CARBONE
ET ACCIDENTS DE LA ROUTE

Bilan préoccupant et chiffres alarmants

À l'approche de la saison hivernale et à l'orée de la fin de l'année, la Direction générale de la Protection civile dresse un constat alarmant concernant deux fléaux persistants : les intoxications au monoxyde de carbone et les accidents de la route. Selon les données communiquées, depuis le début de l'année, 103 personnes ont perdu la vie à la suite d'intoxications au monoxyde de carbone, tandis que 1 964 autres ont trouvé la mort dans des accidents de la circulation. Deux risques majeurs, largement évitables, qui continuent pourtant de coûter la vie à des centaines de citoyens chaque année.

P 3

COMMERCE ÉLECTRONIQUE
EN ALGÉRIE

Un marché en pleine expansion

Longtemps cantonné à des pratiques informelles, le commerce électronique s'impose aujourd'hui comme l'un des segments les plus dynamiques de l'économie nationale. Porté par une jeunesse entreprenante et par la généralisation progressive des usages numériques, le e-commerce algérien connaît une croissance rapide, au point de poser un défi majeur aux pouvoirs publics : celui de structurer un marché qui a évolué plus vite que son cadre juridique.

P 3

OCTROI DE L'ALLOCATION
TOURISTIQUE

La banque d'Algérie introduit de nouvelles règles

La Banque d'Algérie renforce le dispositif encadrant l'octroi de l'allocation touristique de 750 euros, en introduisant de nouvelles règles destinées à en sécuriser l'attribution et l'utilisation. Dans une instruction datée du 15 décembre 2025, adressée aux établissements bancaires, le régulateur rappelle avec fermeté les modalités d'application des conditions liées au droit de change accordé aux voyageurs algériens.

P 2

ASSURANCES

Une croissance «notable» enregistrée en 2025

 P 3

ORAN

Réception du premier tronçon du dédoublement de la route de Sidi El Bachir fin décembre

 P 2

AÏN TEMOUCHENT

Mise en service de 13 nouveaux bateaux de pêche

 P 5

Le ministre de la
Communication
reçoit le
journaliste libanais
George Kordahi

Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama a reçu, lundi à Alger, l'ancien ministre libanais de l'Information et journaliste George Kordahi, qui lui a rendu une visite de courtoisie, indique un communiqué du ministère. La rencontre a permis d'évoquer la mission des médias et leur rôle central dans la transmission d'une information fiable et l'analyse des questions nationales et internationales avec objectivité et responsabilité, contribuant ainsi à la consécration des valeurs positives et au renforcement de la culture du dialogue et de l'appartenance nationale", note le communiqué.

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

Baddari reçoit le
professeur Elias
Zerhouni

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a reçu le professeur Elias Zerhouni, qui a présenté un projet relatif au transfert de technologie scientifique de pointe aux étudiants, indique, mardi, un communiqué de ce ministère. Lors de cette audience, tenue lundi soir au siège du ministère, "le professeur Zerhouni a exposé l'idée d'un projet ambitieux de transfert de technologie scientifique de pointe aux étudiants, notamment celle liée à l'intelligence artificielle dans le domaine médical", précise le communiqué.

OCTROI DE L'ALLOCATION TOURISTIQUE

La banque d'Algérie introduit
de nouvelles règles

La Banque d'Algérie renforce le dispositif encadrant l'octroi de l'allocation touristique de 750 euros, en introduisant de nouvelles règles destinées à en sécuriser l'attribution et l'utilisation. Dans une instruction datée du 15 décembre 2025, adressée aux établissements bancaires, le régulateur rappelle avec fermeté les modalités d'application des conditions liées au droit de change accordé aux voyageurs algériens.

Selon cette note, largement relayée sur les réseaux sociaux, les banques sont désormais tenues d'appliquer de manière systématique l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. L'objectif est de s'assurer que les capacités financières du bénéficiaire effectif lui permettent de supporter le coût de l'opération, que ce soit pour son propre compte ou pour celui de personnes apparentées, telles que définies par l'instruction n°05-2025. Dans ce cadre, la Banque d'Algérie précise que l'octroi de l'allocation touristique est désormais conditionné à la détention, par le demandeur, d'un compte bancaire ouvert auprès de la banque domiciliataire. Les établissements sont ainsi appelés à ren-

forcer leurs mesures de vigilance, notamment en matière de connaissance du client, de vérification de l'identité et d'évaluation de la cohérence des opérations avec le profil financier du titulaire du compte. Autre changement majeur introduit par cette instruction : le règlement de la contrevaletur en dinars de l'allocation en devises devra obligatoirement s'effectuer par des moyens de paiement scripturaux. La Banque d'Algérie impose le recours exclusif à des instruments émis par les banques, tels que la carte CIB, le chèque bancaire ou tout autre moyen scriptural autorisé, excluant formellement tout paiement en espèces. Par ailleurs, les banques sont tenues d'informer les bénéficiaires ayant séjourné à l'étranger pour une durée effective infé-

rieure à sept jours de leur obligation de restituer le montant du droit de change perçu. À défaut, ces derniers s'exposent à la perte du bénéfice du droit de change pour une période de cinq ans, sans préjudice d'éventuelles poursuites judiciaires. La Banque d'Algérie affirme vouloir sécuriser davantage les conditions d'octroi de l'allocation touristique, garantir qu'elle bénéficie exclusivement aux ayants droit et assurer un meilleur déroulement de l'opération. Le régulateur souligne que ce renforcement du cadre vise, in fine, à offrir plus de confort et de sécurité au citoyen, tout en préservant la transparence et l'intégrité du système bancaire.

ORAN

Réception du premier tronçon du dédoublement de la route
de Sidi El Bachir fin décembre

La réception du premier tronçon du dédoublement de la route de Sidi El Bachir, dans la commune de Bir El Djir (Oran), est prévue pour la fin du mois de décembre en cours, à-on avis, mardi, auprès des services de la wilaya. Le wali d'Oran, Brahim Ouchène, a inspecté, lundi soir, le projet de cette route à double voie, s'éten-

dant sur une longueur totale d'environ 2,4 km, qui relie les quartiers et cinquième périphériques. Lors des explications fournies sur place, le wali a insisté sur la nécessité d'achever le premier tronçon du projet, long de 1,4 km, et de le livrer au plus tard à la fin du mois de décembre en cours. Dès sa mise en service, cet itiné-

raire permettra de désengorger la circulation dans le quartier de Sidi El Bachir, qui connaît une forte congestion, notamment due au passage des poids lourds et des camions, a-t-on souligné. Le responsable a également inspecté la pelouse du stade "Miloud Hadeff", situé au complexe olympique de Belgaïd, dans la commune de Bir El Djir, laquelle fait

l'objet d'un entretien saisonnier du gazon naturel. Les travaux portent notamment sur la fixation et l'entretien du gazon, compte tenu des conditions climatiques, afin de préserver la qualité de la pelouse conformément aux normes en vigueur, à-on indiquées.

EHU D'ORAN

Premier colloque international médico-chirurgical les 20 et 21 décembre

L'Etablissement hospitalier universitaire (EHU) "1er novembre 1954" d'Oran abritera, les 20 et 21 décembre 2025, les travaux du premier colloque international médico-chirurgical, placés sous le thème "L'établissement à l'ère du progrès sanitaire", avec la participation de plus de 400 spécialistes nationaux et étrangers, indique un communiqué de l'établissement de santé. Cet événement scientifique vise à mettre en exergue les dernières avancées médicales et chirurgicales adoptées par l'établissement, au cours des dernières années, et à mettre en lumière les progrès réalisés dans les domaines de la chirurgie avancée, du diagnostic de précision et des traitements modernes, ainsi que

l'expertise des équipes médicales dans la prise en charge des cas complexes et l'amélioration des parcours de soins. "L'EHU d'Oran a pour mission principale d'assurer la prise en charge médicale et chirurgicale spécialisée et hautement spécialisée, notamment pour les pathologies complexes et lourdes", at-on expliqué, en ajoutant que ce colloque vise à partager toutes les avancées réalisées, avec des spécialistes des quatre coins du pays. Le programme scientifique du colloque comprend plusieurs axes, notamment la chirurgie des cancers et la chirurgie mini-invasive, la chirurgie des cancers de l'appareil digestif, ainsi que les innovations en chirurgie vasculaire et endo-

scopique dans différentes spécialités. L'expérience de l'établissement en matière de transplantation d'organes et d'organisation du parcours des patients sera également présentée, avec un focus sur la médecine de précision, la biologie moléculaire, l'immunothérapie et les thérapies ciblées, selon la même source. L'organisation de ce colloque traduit la dynamique ascendante que connaît l'EHU "1er Novembre 1954" d'Oran, ces dernières années, ayant enregistré un saut qualitatif dans plusieurs spécialités chirurgicales, grâce à l'introduction et l'élargissement de l'utilisation des technologies médicales de pointe, telles que la chirurgie thoracique mini-invasive, la microchirurgie neurologique, les tech-

niques laser et l'endoscopie avancée, outre le traitement de l'obésité par des méthodes non chirurgicales. Par ailleurs, l'établissement travaille à la concrétisation de plusieurs projets stratégiques, dont une unité de prise en charge des enfants et adolescents atteints de cancer, une unité de conservation des cellules souches, ainsi qu'une unité centrale de préparation des médicaments anticancéreux, dont la réception est prévue en 2026. Cette dernière permettra un dosage plus précis des traitements et une meilleure protection des patients, renforçant ainsi la position de l'établissement en tant que pôle de santé de référence.

Quotidien economique

Les Enjeux
Eco

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE
ET ACCIDENTS DE LA ROUTE**Bilan préoccupant
et chiffres alarmants**

À l'approche de la saison hivernale et à l'orée de la fin de l'année, la Direction générale de la Protection civile dresse un constat alarmant concernant deux fléaux persistants : les intoxications au monoxyde de carbone et les accidents de la route. Selon les données communiquées, depuis le début de l'année, 103 personnes ont perdu la vie à la suite d'intoxications au monoxyde de carbone, tandis que 1 964 autres ont trouvé la mort dans des accidents de la circulation. Deux risques majeurs, largement évitables, qui continuent pourtant de coûter la vie à des centaines de citoyens chaque année.

Par M. A.

S'exprimant sur les ondes de la radio nationale, le commandant Nassim Bernaoui, sous-directeur de la communication et des statistiques à la Protection civile, a précisé que 1 854 personnes ont pu être sauvées grâce aux interventions des unités de secours. « Nous avons enregistré près de 800 interventions liées à ce type d'intoxication », a-t-il indiqué, soulignant que ces drames sont souvent liés à des comportements à risque et à des installations non conformes. Sur la période allant d'octobre à la mi-décembre, le bilan demeure particulièrement lourd avec 23 décès et 569 personnes secourues, une situation que Nassim Bernaoui relie directement à la baisse des températures.

« Dès que le froid s'installe, certains citoyens ferment toutes les ouvertures pour conserver la chaleur, oubliant que l'absence de ventilation est l'une des principales causes d'accumulation du monoxyde de carbone », a-t-il expliqué, évoquant également l'obstruction des cheminées, les branchements anarchiques et l'installation dangereuse de

chauffe-eau, notamment dans les salles de bain.

Face à cette réalité, la Protection civile a lancé une campagne nationale de sensibilisation depuis le 6 octobre, qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois de mars. Cette action repose sur un travail de proximité, incluant des opérations de porte-à-porte. « Même lorsque des détecteurs de monoxyde de carbone sont présents, nous constatons parfois qu'ils ne fonctionnent pas, faute de piles ou par négligence », a regretté le commandant, rappelant que ces dispositifs peuvent pourtant sauver des vies s'ils sont correctement utilisés.

Parallèlement aux intoxications domestiques, les accidents de la route continuent de faire des ravages à l'échelle nationale. Selon les chiffres arrêtés au 15 décembre, 1 964 personnes ont perdu la vie sur les lieux d'accidents, tandis que plus de 80 000 blessés ont été recensés. La moyenne hebdomadaire, estimée entre 40 et 44 décès, témoigne de la gravité de la situation. « Nous intervenons quotidiennement sur des accidents de la circulation, parfois avec des bilans très lourds », a souligné le responsable de la Protec-

tion civile, citant des accidents collectifs ayant fait entre 7 et 18 victimes lors d'un seul événement. Malgré les campagnes de prévention et les efforts des autorités, la tendance demeure préoccupante et pourrait dépasser les chiffres de l'année précédente.

Pour Nassim Bernaoui, les causes sont désormais bien identifiées. « Toutes les études et enquêtes montrent que les comportements dangereux sont à l'origine de la majorité des accidents mortels », a-t-il affirmé, pointant l'excès de vitesse, le non-respect du code de la route et la fatigue au volant. « Même avec les meilleurs dispositifs, si le citoyen ne change pas de comportement, le risque demeure », a-t-il ajouté.

À travers ces données, la Protection civile appelle une nouvelle fois à une prise de conscience collective. Si les moyens d'intervention, de prévention et de sensibilisation sont renforcés chaque année, la réduction durable de ces drames passe, selon Nassim Bernaoui, par « un engagement individuel et responsable de chaque citoyen », car, rappelle-t-il, « ces accidents et ces intoxications peuvent, dans la grande majorité des cas, être évités ».

ASSURANCES

**Une croissance «
notable » enregistrée en
2025**

Le secteur des assurances a enregistré une "dynamique de croissance notable" durant l'année en cours, en particulier dans la branche assurance de personnes, qui a affiché "une progression à deux chiffres", a indiqué mardi à Alger, le délégué général de l'Union algérienne des sociétés d'assurances et de la réassurance (UAR), Abdelhakim Berrah. S'exprimant à l'APS en marge d'une rencontre consacrée aux enjeux liés à la protection des données à caractère personnel dans le assurances, M. Berrah a souligné que l'année en cours a "marqué un tournant significatif pour les assurances de personnes, tandis que la branche des assurances dommages poursuit sa croissance à un rythme globalement aligné sur celui de l'économie nationale, malgré l'existence de relais de croissance domaine encore insuffisamment exploités".

A noter que le marché national a enregistré, au premier semestre 2025, un chiffre d'affaires en hausse de 8,1%, à 99,3 milliards de dinars.

La branche des assurances de dommages (83% du marché) a réalisé un chiffre d'affaires de 80,6 milliards de dinars entre janvier et fin juin, en progression de 8,2% sur une année, tandis que celle des assurances de personnes a totalisé près de 12 milliards de dinars, en hausse de 6,7% (3,2% sur l'année 2024).

Pour M. Berrah, le nouveau projet de loi sur les assurances, actuellement en préparation au niveau du gouvernement, devrait "impulser une nouvelle dynamique au secteur, notamment à travers le développement des insurtechs et la création d'une autorité indépendante de contrôle des activités assurantielles".

Il a, par ailleurs, mis en avant les initiatives engagées par les pouvoirs publics en vue de renforcer et moderniser le secteur, qualifiant ces actions de « leviers importants pour accompagner sa transformation ».

COMMERCE ÉLECTRONIQUE EN ALGÉRIE

Un marché en pleine expansion

Par Adem A.

Longtemps cantonné à des pratiques informelles, le commerce électronique s'impose aujourd'hui comme l'un des segments les plus dynamiques de l'économie nationale. Porté par une jeunesse entreprenante et par la généralisation progressive des usages numériques, le e-commerce algérien connaît une croissance rapide, au point de poser un défi majeur aux pouvoirs publics : celui de structurer un marché qui a évolué plus vite que son cadre juridique. Les chiffres illustrent l'ampleur du phénomène. Selon des estimations conjointes du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national et de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Cnuced), le chiffre d'affaires du commerce électronique en Algérie a atteint près de 1,9 milliard de dollars en 2023, un niveau déjà considéré comme dépassé. Chaque année, plus de 42 millions de colis sont expédiés à travers le pays, témoignant d'une activité intense, mais encore largement désorganisée. C'est dans ce contexte que les autorités

ont décidé de passer à une nouvelle étape. Le ministère du Commerce intérieur travaille actuellement à l'élaboration d'une législation spécifique destinée à encadrer le commerce électronique et à éviter « l'émergence d'un marché virtuel anarchique ». Lors de la première Conférence nationale sur l'emploi, la ministre du secteur, Amel Abdellatif, a souligné que « le commerce électronique s'est imposé comme l'un des secteurs les plus pourvoyeurs d'opportunités », attirant massivement les jeunes vers un espace propice à l'initiative, à l'innovation et à la création de valeur.

L'objectif affiché par les pouvoirs publics est double : protéger le consommateur et offrir aux opérateurs un environnement clair et sécurisé. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie plus large de numérisation de l'économie nationale, fondée sur la transparence, la confiance et la traçabilité des transactions. Elle prévoit notamment l'actualisation du cadre juridique, la simplification des procédures administratives à travers la numérisation des services du ministère et la sensibilisation des commerçants aux moyens de paiement électronique, en collabo-

ration avec le secteur bancaire.

La question du e-commerce a également été portée au plus haut niveau de l'État. Lors d'une récente réunion du Conseil des ministres consacrée à la stratégie nationale de développement du commerce électronique, le président de la République a qualifié ce dossier de « défi important », appelant à la mobilisation de tous les acteurs concernés. Il a insisté sur la nécessité de garantir la sécurité numérique, de lever les entraves administratives et de promouvoir la transparence commerciale, considérée comme la finalité essentielle de la numérisation. Si le potentiel est indéniable, les faiblesses structurelles demeurent nombreuses. Dans son rapport 2025 sur l'état de préparation de l'Algérie au commerce électronique, la Cnuced pointe un déficit de coordination et de régulation, estimant que le marché algérien, dans une large mesure, devancé le droit. À cela s'ajoutent des obstacles culturels et réglementaires, notamment la méfiance persistante envers l'achat à distance, le manque de formation spécialisée et la lenteur de l'adaptation juridique, comme l'ont souligné plusieurs études académiques.

Par ailleurs, l'essor du commerce en ligne s'accompagne de risques croissants liés à la cybercriminalité. Une récente opération menée par la Direction générale de la Sûreté nationale a permis le démantèlement de 32 réseaux d'escroquerie spécialisés dans la fraude en ligne. Au total, 197 personnes ont été arrêtées, et les préjudices financiers causés aux victimes dépassent 52 milliards et 900 millions de centimes, en plus de montants en devises étrangères. Ces affaires mettent en lumière l'urgence de renforcer la sécurité numérique et la protection des consommateurs.

Les autorités ambitionnent à travers la future loi sur le commerce électronique de transformer un dynamisme parfois désordonné en une véritable filière économique structurée, créatrice de valeur ajoutée et d'emplois durables.

L'enjeu est désormais de canaliser les énergies entrepreneuriales vers un marché numérique national organisé, compétitif et sécurisé, capable de jouer pleinement son rôle dans la diversification de l'économie algérienne.

SELON L’AMBASSADEUR DE CORÉE

Algérie, est un partenaire stratégique pour la République de Corée

L'ambassadeur de la République de Corée, M. You Ki-Jun, a affirmé, lundi, que l'Algérie était un "partenaire stratégique" pour son pays, saluant le niveau atteint par les relations bilatérales à différents niveaux.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite d'adieu qu'il a rendu au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au terme de sa mission en Algérie, M. You Ki-Jun a déclaré : "J'ai eu l'honneur de représenter la République de Corée dans un pays qui occupe une place particulière", affirmant que l'Algérie "n'est pas seulement un partenaire stratégique pour son pays sur le continent africain, mais aussi un véritable ami".

Cette rencontre a été "une précieuse opportunité pour passer en revue le parcours accompli par l'Algérie et la République de Corée, tout en envisageant les perspectives de coopération entre les deux pays", a ajouté le diplomate.

Il a, à cette occasion, souligné que son mandat en Algérie a été marqué par "la relance du partenariat bilatéral", et ce grâce au président de la République, qui a "accordé une attention particulière au renforcement des efforts conjoints avec la République de Corée".

Evoquant les différents volets de la coopération bilatérale, l'ambassadeur a souligné qu'elle dépasse le cadre économique pour inclure la défense, la sécurité et les échanges culturels, ce qui a "fortement consolidé nos relations fraternelles".

Sur le plan commercial, M. You Ki-Jun a indiqué que le volume des échanges bilatéraux "reflète clairement l'étendue et le dynamisme de notre coopération", faisant état, par là même, des efforts soutenus des Gouvernements des deux pays pour relancer les activités de la Commission mixte algéro-coréenne.

Il a, à ce titre, mis en avant, la disposition des entreprises coréennes "à contribuer efficacement au programme ambitieux de l'Algérie dans le domaine du développement industriel".

Sur le plan international, l'ambassadeur a salué "le rôle actif de l'Algérie dans les forums internationaux et son soutien à son pays", se félicitant de "la coopération étroite" entre les deux pays au Conseil de sécurité des Nations unies.

LAGHOUAT

La wilaya recèle d’importantes potentialités l’habitant à être un pôle économique prometteur

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a indiqué, lundi à Laghouat, que cette wilaya recèle d'importantes potentialités l'habitant à être un pôle économique prometteur.

S'exprimant lors d'une réunion de coordination au siège de la wilaya, en présence des cadres et élus locaux, le ministre a affirmé que la wilaya de Laghouat recèle "d'importantes potentialités économiques, l'habitant à être un pôle de promesse aux niveaux régional et national, avec un grand potentiel énergétique et des infrastructures économiques qui ouvrent de larges perspectives d'investissement, notamment au plan agricole, lui permettant de contribuer à la sécurité alimentaire du pays et de favoriser son développement durable".

Il a ajouté que le secteur de l'énergie connaît un développement "remarquable" dans cette wilaya qui dispose d'une capacité installée de 1.790 mégavolts-ampères, d'un taux de raccordement à l'électricité de 87 % et au gaz naturel de 83 %, en plus du renforcement de ses réseaux d'électricité et de gaz et du développement de ses infrastructures énergétiques, au regard des spécificités géogra-

phiques de la région et de la demande croissante en énergie.

M. Adjal a réitéré, en outre, l'engagement du ministère à examiner les préoccupations soulevées par les élus et autorités locales et à leur rechercher des solutions pratiques, en coordination avec les différentes parties concernées.

Cette visite, a poursuivi le ministre, intervient également suite au nouveau découpage administratif opéré par le président de la République et qui a donné lieu à la promotion d'Aflou au rang de wilaya à part entière.

Il a assuré, à ce propos, que les services du ministère veilleront à fournir les moyens nécessaires pour soutenir le développement de cette nouvelle wilaya, et ce, à travers la réalisation de sièges de directions de distribution et l'ouverture de postes de travail pour permettre l'entrée en exploitation de ces structures dans les plus brefs délais, et, ainsi, améliorer le service public.

Au cours de sa visite, le ministre a annoncé la réception de la centrale photovoltaïque de Guelat Sidi-Saad avant la fin du mois de mai prochain, et celle de Hassi-Delaa à la fin septembre 2026, dans le cadre du soutien aux énergies re-

nouvelables et du renforcement du mix énergétique national.

M. Adjal a inspecté également la centrale électrique de Tilghemt, commune de Hassi-R'mel, réalisée à 95 % et devant entrer en exploitation en janvier 2026, alors que les travaux d'une centrale similaire seront achevés au cours de la même année.

Le ministre a loué, dans ce cadre, la capacité des entreprises algériennes à achever les travaux du projet, après la résiliation du contrat avec l'entreprise étrangère qui en avait auparavant la charge, félicitant les compétences nationales et la main-d'œuvre locale qui ont réussi à mener à bien le projet des conditions qu'il a qualifiées d'exceptionnelles.

Au terme de sa visite de travail d'une journée, le ministre a inspecté le projet de ligne électrique Nord-Sud d'une capacité de 400 kilovolts, qui repose les wilayas de Laghouat et El-Meniaa sur une distance de 368 km et comprend 933 pylônes.

Ce projet, qualifié par le ministre de « stratégique », permettra de renforcer la stabilité du réseau électrique et de soutenir le développement dans les Hauts-Plateaux et le Sud.

COMMERCE

33 produits de consommation éligibles au remboursement des frais de transport vers les wilayas du Sud

ainsi que les livres.

A noter que les modalités de gestion du dispositif de compensation des frais de transport ont été fixées par un décret exécutif signé le 31 mars 2024.

Conformément à ce texte, le remboursement

des frais de transport concerne 19 wilayas du Sud du pays, à savoir Adrar, Tamanrasset, Tindouf, Illizi, Béchar, Ouargla, El Oued, Ghardaïa, El Bayadh, Naâma, Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, Béni Abbès, In Salah, In Guezzam, Tougourt, Djanet, El Meghaïer et El Meniaâ.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 16 ديسمبر 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 16 Décembre 2025

Prix du détail ¹			أسعار التجزئة ²			
DA / Kg			دج / كلف			
Produits		معدل	أعلى	أدنى	المنتجات	
		Moyenne	Maximum	Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	66	76	57	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	155	174	137	الطماطم	
	Oignon sec	59	66	51	البصل الجاف	
	Ail sec	751	820	683	الثوم الجاف	
	Carotte	80	90	70	الجزر	
	Navet	100	111	88	اللفت	
	Choux fleur	99	111	87	قرنبيط	
	Choux	91	103	78	الكرنب	
	Courgette	181	199	163	الكوسة	
	Haricot vert	259	286	233	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	149	164	134	الخس	
Fruits frais	Clémentine	190	232	147	كليمنتين	فواكه طازجة
	Orange	171	209	133	البرتقال	
	Citron	157	182	133	الليمون	
	Pomme locale	375	457	292	التفاح المحلي	
	Datte	500	639	361	التمر	
	Banane	468	485	450	الموز	
	Grenade	223	256	190	الرمان	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1889	2050	1729	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	338	354	321	الدجاج	
	Œufs (Unité)	21	23	19	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	96	102	90	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	316,00	319,00	0,95	-12,62	-24,47	5,63	10,97	10400	3 317 600,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1400,00	0,00	0,00	-0,89	9,00	5,56	17948	24 707 200,00
BIOPHARM	BIO	2 501,00	2501,00	0,00	0,02	2,87	6,65	6,40	397	992 897,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	0,01	1,70	10,97	5,43	31382	72 178 600,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	-0,15	-8,84	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	420,00	NC	0,00	2,25	4,62	3,97	5,00	0	0,00

AVEC UNE NOUVELLE CENTRALE SOLAIRE À GUERRARA

L’Algérie accélère sa transition énergétique

L’Algérie poursuit résolument sa marche vers la diversification de son mix énergétique. Mardi, à Guerrara, dans la wilaya de Ghardaïa, le ministre de l’Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a procédé au lancement officiel des travaux de réalisation d’une centrale solaire photovoltaïque d’une capacité de 82 mégawatts, un projet stratégique qui s’inscrit dans la politique nationale de développement des énergies propres.

Par Réda Hadi

Implantée sur une superficie de près de 200 hectares dans la zone de Coudiat Ech-Chouf, à environ 100 kilomètres au nord-est du chef-lieu de wilaya, cette nouvelle infrastructure vient renforcer le dispositif énergétique de Ghardaïa, région pionnière dans l’exploitation de l’énergie solaire. S’exprimant à cette occasion, le ministre a souligné que ce projet contribuera non seulement à accroître la production d’électricité d’origine photovoltaïque, mais aussi à créer des opportunités d’emploi, tant durant la phase de réalisation que lors de l’exploitation de la centrale. Selon M. Adjal, la wilaya de Ghardaïa occupe déjà une place de choix dans le paysage énergétique national. Elle bénéficie d’une autonomie énergétique dépassant les 1.200 mégawatts, dont près de 300 MW sont exploités durant la période estivale, marquée par une forte demande. À cela s’ajoute le raccordement à l’électricité de quelque 1.600 exploitations agricoles, un indicateur révélateur de l’importance accordée au soutien du secteur agricole par un approvisionnement énergétique fiable et durable. Au-delà de l’échelle locale, le ministre a tenu à rappeler les avancées significatives réalisées par l’Algérie dans le domaine de l’énergie, notamment renouvelable. Le pays s’affirme aujourd’hui comme un pôle

énergétique majeur à l’échelle africaine, grâce à une vision stratégique qui combine valorisation des ressources conventionnelles et montée en puissance des énergies propres. À titre d’exemple, M. Adjal a évoqué les efforts déployés pour la concrétisation d’un vaste projet énergétique reliant le nord au sud du pays sur plus de 1.600 kilomètres, structuré en plusieurs étapes, et destiné à renforcer l’intégration du réseau national. La visite ministérielle à Ghardaïa a également été marquée par l’inspection du projet de transformateur de poste électrique de haute tension (60/30 kilovolts) dans la commune d’Oued-Nechou. Cette infrastructure est jugée essentielle pour le renforcement du réseau électrique local et pour assurer une alimentation régulière des zones d’habitation ainsi que des opérateurs économiques, notamment les agriculteurs et les industriels. Les responsables du projet ont expliqué à la délégation ministérielle que ce poste permettra de répondre aux besoins croissants liés au développement local et à l’expansion des activités économiques dans la région. Sur place, le ministre a insisté sur la nécessité d’accélérer le rythme des travaux afin de livrer le projet avant la fin de l’année prochaine, tout en veillant au strict respect des normes de qualité technique. Il a rappelé que la fiabilité des infrastructures électriques constitue un pilier fon-

damental pour la réussite de la transition énergétique et pour l’attractivité économique des régions du Sud. Cette visite s’inscrit dans un contexte national marqué par une volonté affirmée de faire de l’énergie solaire un levier central du développement durable. Dotée d’un ensoleillement parmi les plus élevés au monde, l’Algérie dispose d’un potentiel solaire considérable, que les autorités entendent exploiter à travers des projets structurants, à l’image de la centrale de Guerrara. Ces initiatives visent à réduire progressivement la dépendance aux énergies fossiles, à préserver les ressources naturelles et à répondre à une demande énergétique en constante augmentation. La tournée de travail du ministre s’est poursuivie par une rencontre de coordination avec les autorités locales et les cadres du secteur de l’énergie, consacrée à l’évaluation des projets en cours et à la levée des contraintes éventuelles. Elle s’est achevée par la visite de l’Institut des énergies renouvelables, situé dans la commune de Bounoura, symbole de l’investissement de l’Algérie dans la formation, la recherche et l’innovation dans ce domaine stratégique. À travers ces projets et ces actions de terrain, l’Algérie confirme sa détermination à accélérer sa transition énergétique, en faisant de l’énergie solaire un moteur de croissance, de création d’emplois et de développement équilibré entre les régions.

MASCARA

Les barrages renforcés par plus de 2,8 millions de mètres cubes d’eau supplémentaires

Les barrages alimentant la wilaya de Mascara ont été renforcés par un volume supplémentaire d’eau dépassant 2,8 millions de mètres cubes, grâce aux récentes poussées enregistrees dans la région, at-on informé, mardi, des directeurs de ces ouvrages hydrauliques. La même source a précisé à l’APS que les barrages des com-

munes de Chorfa et Bouhanifia ont reçu, chacun, environ un million de mètres cubes, tandis que le barrage de "Ouizert", dans la commune d’Aïn-Fekan, a été renforcé par plus de 500.000 mètres cubes. De son côté, le barrage de "Oued Taht", dans la commune d’Aïn-Fares, a reçu 230.000 mètres cubes, alors que le barrage

de "Fergoug", situé dans la commune de Mohammadia, s’est doté de 143.000 mètres cubes. Conséquemment à ces nouveaux apports, le barrage de "Oued Taht", d’une capacité de stockage dépassant 7 millions de mètres cubes, affiche actuellement un taux de remplissage évitant 70 %, grâce aux dernières poussées, at-on indiqué

de même source. Une augmentation de sa capacité de stockage jusqu’à 100 % est attendue, en cas de fortes pluies au cours des prochains jours, a fait observer le directeur du barrage, Bekhadra Mohamed. Le taux global de remplissage des barrages de la wilaya dépasse actuellement 19 %, soit

un volume cumulé d’eau stockée valant à plus de 31,3 millions de mètres cubes, permettant d’assurer les besoins de la wilaya en eau potable, ainsi que l’irrigation agricole pour une période excédant un an et demi, même en l’absence de nouvelles exploitées, a souligné la Direction locale de l’Hydraulique.

AÏN TEMOUCHENT

Mise en service de 13 nouveaux bateaux de pêche

Le secteur de la pêche et de l’aquaculture dans la wilaya d’Aïn Temouchent s’est renforcé avec la mise en service de 13 nouveaux bateaux de pêche, au cours de l’année en cours, a indiqué, mardi, le directeur de wilaya du secteur, Houari Kouicem. Ces nouveaux bateaux ont été construits par des compétences algé-

riennes et réalisés dans différentes tailles, conformément aux normes modernes, a précisé le même responsable. Les bateaux entrés en service au niveau des ports de Bouzedjar et de Beni Saf permettent la création de plus de 130 emplois directs, en plus d’un nombre d’emplois indirects, selon M. Kouicem.

Ces unités contribuent également à l’augmentation de la production halieutique de la filière pêche, qui s’élève actuellement à une moyenne d’environ 11 tonnes par an. La wilaya d’Aïn Temouchent figure parmi les principaux dirigeants de wilayas au niveau national en matière de production halieutique, a ajouté le même responsable.

Le nombre total des unités de pêche maritime atteint 454 navires de différentes tailles et catégories, exploités dans les ports de Beni Saf et de Bouzedjar, tandis que le secteur recense actuellement 6.685 marins-pêcheurs exerçant l’activité de pêche maritime, à-on indiqué.

SAFEX

Ouverture de la 33^e édition de la foire de la Production Nationale

Sous le haut patronage du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché organise la 33^e édition de la Foire de la Production Nationale. Placée sous le slogan « L’Algérie fabrique son avenir », cette édition se tiendra du 18 au 27 décembre 2025, de 10h00 à 19h00, au Palais des Expositions du Pins Maritimes à Alger. Le salon constitue une vitrine majeure pour les entreprises algériennes et un espace privilégié pour promouvoir le savoir-faire national, encourager l’innovation et renforcer la dynamique économique locale.

DERNIÈRE TRANCHE DE L'IFU Prorogation du délai de paiement au 18 décembre

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé, mardi dans un communiqué, la prorogation du délai de paiement de la dernière tranche de l’impôt forfaitaire unique (IFU) jusqu’au 18 décembre courant. "La DGI informe les contribuables soumis au régime de l’impôt forfaitaire unique (IFU) de la prorogation du délai de paiement de la dernière tranche au 18 décembre 2025 inclus, au lieu du 15 décembre 2025, délai initialement fixé. Cette mesure concerne les contribuables affiliés aux centres de proximité des impôts et aux inspections des impôts", indique la même source. La prorogation de ce délai vise à permettre aux contribuables de s’acquitter de leurs redevances fiscales dans les meilleures conditions, conclut le communiqué.

M'SILA
Inauguration et
lancement de
plusieurs projets

Plusieurs projets pertinents des secteurs des affaires religieuses et des wakfs, du logement et de l'éducation ont été inaugurés et d'autres ont été lancés, lundi dans la ville de M'sila par le wali, Nadjmeddine Tiar.

Il s'agit du lancement des travaux de travail du projet d'aménagement et d'entretien de la place attenante à la mosquée "Annasr" pour une enveloppe financière de 50 millions DA incluant des travaux d'aménagement extérieur et la réalisation de réseaux d'assainissement et d'un vaste jet d'eau, selon les explications données sur place.

La première pierre a été également posée pour la 100 logements promotionnels aidés (LPA) à la cité El Mouilha, 13 locaux de commerce et des structures de loisirs pour 395 millions DA. Le wali a donné des instructions à l'entreprise de pour hâter la cadence des travaux pour réceptionner ce lot avant le délai fixé d'avril 2027 au regard de l'importance du projet.

Par ailleurs, un groupement scolaire a été mis en service à la cité "Barrage" au profit des écoliers de la cité distante de 4 km du centre-ville.

L'opération, d'un coût de 61 millions DA a été financée dans le cadre du programme d'appui au développement social et économique des collectivités locales.

M. Tiar accompagné des autorités locales a également inauguré une promotion immobilière comprenant 68 logements, 29 locaux commerciaux et 4 appartements de service et a salué à l'occasion pareils projets bénéfiques aux citoyens qui améliorent également l'aspect urbain des villes.

ANNABA
Plus de 220 millions DA
pour l'aménagement de
7 vieux quartiers du
chef-lieu de wilaya

La commune d'Annaba a réservé une enveloppe financière de plus de 220 millions DA pour l'aménagement de sept vieux quartiers à travers le territoire de cette collectivité locale, à-on appris lundi auprès du vice-président de son Assemblée populaire communale (APC).

Dans une déclaration à l'APS, Kamel Kermouz a précisé que l'opération, qui s'inscrit dans le cadre des efforts d'amélioration du cadre de vie des citoyens, notamment des quartiers à forte densité urbaine, concerne les cités de l'ancienne Zaafrania, de l'ancienne gare ferroviaire, de la place du Cours, des 350 logements sociaux, de l'ancienne El Moukaouama, d'El Kimam et des 250 logements de la plaine Ouest.

Selon la même source de réalisation, les entreprises de ont été désignées avec l'élaboration d'un plan d'intervention précis pour lancer les travaux dans les plus brefs délais et respecter les normes de qualité et les délais contractuels.

Les travaux porteront ainsi sur l'aménagement des chaussées, des trottoirs et des espaces publics, la réhabilitation du réseau d'éclairage public et la réhabilitation des réseaux d'assainissement, selon la même source.

Les services de la commune veilleront au suivi régulier du déroulement des travaux pour assurer l'exécution du projet dans les meilleures conditions et atteindre les objectifs de développement local de la commune d'Annaba, a assuré le même élu.

TLEMCEN

Ouverture du Salon national
de l'artisanat et de la créativité

Les activités du Salon national de l'artisanat et de la créativité ont été lancées, lundi en fin d'après-midi au Palais de la culture Abdelkrim-Dali de Tlemcen, avec la participation de 45 artisans issus de 12 wilayas.

La cérémonie d'ouverture de ce salon, organisée par l'Agence nationale de l'artisanat jusqu'au 20 décembre, a été marquée par l'organisation d'une exposition de produits artisanaux couvrant plusieurs domaines, notamment le cuir, le cuivre, les tapis, la confection de vêtements traditionnels, la poterie, la bijouterie, les objets d'art et autres.

Lors de sa supervision de ces cérémonies, le Directeur général de la même agence, Kerdid Abdelhak, a souligné la contribution du secteur de l'artisanat dans l'économie nationale, mettant en avant le développement continu de l'artisanat d'art grâce aux moyens et aux facilitations accordées par les hautes autorités du pays pour préserver ce type de produits artisanaux et protéger le patrimoine culturel.

Il a indiqué que le nombre d'artisans inscrits dans le secteur de l'artisanat est gagnant à 470.000 à l'échelle nationale, toutes activités confondues, dont 174.000 exerçant dans l'artisanat d'art, générant au total près de 1.470.000 emplois.

Par ailleurs, il a relevé que des avancées significatives ont été réalisées dans le domaine de la numérisation de la carte d'artisan. Une nouvelle plateforme, élaborée par la Chambre nationale de l'artisanat en



coordination avec le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, sera prochainement lancée, afin de permettre aux artisans de s'inscrire, d'obtenir la carte d'artisan à distance et de bénéficier des différents services offerts par les chambres du secteur, ainsi que de s'inscrire pour participer aux divers salons et foires.

Il a ajouté que « l'Agence nationale de l'artisanat joue un rôle de promotion à travers l'octroi du label de qualité, d'authenticité et de conformité aux produits artisanaux nationaux et régionaux », précisant que, depuis le début de l'année en cours, 120 dossiers ont été approuvés pour l'ob-

tention du label de qualité, tandis que 200 autres dossiers sont actuellement à l'étude.

Ce salon, qui enregistre une forte affluence de citoyens, vise à encourager les artisans à la créativité, à renforcer l'échange d'expériences entre eux et à promouvoir la commercialisation de leurs produits, a-t-on expliqué.

A cette occasion, une journée d'étude intitulée "L'artisanat algérien entre les défis de la créativité et les exigences de la numérisation" sera organisée, en plus d'un concours du meilleur stand d'exposition, à-on indiqué.

BATNA

Réception prochaine du projet de protection de la ville
de Timgad contre les inondations

Le projet de protection de la ville de Timgad (wilaya de Batna) contre les inondations sera "prochainement" reçu, à-on appris lundi auprès du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de cette collectivité locale, Hossameddine Belhadad.

Dans ses explications au wali, Riadh Benahmed au cours de son inspection du chantier de ce projet lors de sa visite dans la

daïra de Timgad, le même responsable a indiqué que l'opération qui touche à sa fin revêt une grande importance pour la protection de la ville contre les inondations par la réalisation de réseau d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales à l'entrée principale de la ville.

Le projet est mené dans le cadre du programme du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales pour une enve-

loppe financière de près de 17 millions DA, selon la même source.

Au cours de cette visite de travail, plusieurs ouvrages ont été inspectés dont la station d'épuration des eaux usées, la station de traitement de l'eau du barrage de Koudiet Lemdouar, l'unité de production agricole, le site archéologique Timgad, le théâtre de plein air mitoyen au site et le projet d'aménagement

de la mini-zone d'activité de la commune de Timgad.

Dans la commune d'Ouled Fadhel, le wali a visité le projet de doublement de la RN-88 sur 56 km entre les deux wilayas de Batna et Khenchela, insistant sur le respect des délais fixés.

Au cours de sa visite dans les deux communes, le wali a écouté les préoccupations des habitants et a promis de les étudier en fonction des priorités et

SAÏDA

Concrétisation de 30 projets de développement en 2025

Trente (30) des projets de développement ont été réalisés dans plusieurs secteurs au niveau de la commune de Saïda, au cours de l'année en cours, a indiqué, lundi, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), Mustapha Gueroudj.

Lors d'une conférence de presse, le même responsable a indiqué que, depuis le début de l'année en cours à ce jour, 30 projets de développement ont été concrétisés dans les secteurs de l'hydraulique, de la santé, de l'éducation, de la jeunesse et des sports, des travaux publics et de l'énergie.

Dans ce cadre, il a été procédé à l'aménagement de trois salles de soins dans les quartiers El Badr, Commandant Medjdoub et Boukhors, ainsi qu'à la réhabilitation du

réseau d'éclairage public dans les quartiers Es-Salam 2 et El Badr, en plus des villages relevant de la commune, notamment Ouled Rahal, Benoumer et Aouadj. Il a également été procédé à l'achèvement du réseau d'alimentation en eau potable au village de Naar Keroum, selon la même source.

Ces projets ont également été réalisés sur la de deux terrains de football de proximité à gazon synthétique dans les quartiers Daoudi Moussa et El Bordj, l'aménagement de 20 km de voiries urbaines, ainsi que la réalisation de deux stations de transport urbain.

La commune a également été renforcée par la de deux forages hydrauliques afin d'améliorer ses capacités d'alimentation en eau potable, en

plus de la réhabilitation de l'école primaire « Mouloud Feraoun » et la réalisation de deux cantines scolaires au niveau des écoles primaires « Dekali Ahmed » et « Boudia Ez-Zeggai », d'une capacité de 200 repas chacune.

Par ailleurs, les travaux de raccordement au gaz naturel au profit des habitants des villages de Naar Keroum, Ouled Rahal et Aouadj sont en cours, avec un taux d'avancement de 40 %.

Une enveloppe financière globale estimée à 1 milliard de dinars a été consacrée à la réalisation de ces opérations de développement, dans le cadre des fonds de soutien au développement social et économique des collectivités locales et du fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, a conclu M. Gueroudj.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Un alibi pour licencier ou un catalyseur pour repenser le travail ?

L’irruption de l’intelligence artificielle bouleverse le monde du travail. Entre fascination et crainte, salariés et entreprises mesurent déjà son impact concret : suppression d’emplois, ralentissement des embauches, redéfinition des compétences. Mais au-delà des peurs, Christophe Aulnette invite à voir dans cette révolution une opportunité : celle de repenser notre rapport au travail.

Par **Christophe Aulnette, Senior Advisor (*)**

L’inquiétude grandit face à la déferlante de l’intelligence artificielle. Et pour cause ! Son déploiement effectif permet aux salariés d’éprouver, avec un mélange de fascination et de crainte, ce que ces technologies sont capables de faire à leur place. Et à certaines entreprises de supprimer des emplois. On évalue ainsi à 150 000 le nombre d’emplois perdus dans la tech mondiale en 2025 et la France n’y échappe pas, d’IBM à Microsoft en passant par Amazon. Ces signaux nourrissent un sentiment diffus de vulnérabilité : derrière la promesse de progrès, se dessine aussi une logique de réduction. D’autant plus qu’un autre phénomène s’installe : le ralentissement des embauches, notamment pour les jeunes diplômés et les seniors. Deux générations différentes, mais confrontées à une même réalité : la peur d’être écartées d’un marché du travail que l’IA redessine à grande vitesse. La situation de ces générations est pourtant équivoque. Les seniors peuvent faire valoir leur expérience pour « dompter » ce que produit l’IA. Les jeunes, en véritables « digital natives », peuvent faire valoir leur capacité à s’approprier les outils IA. Cette nouvelle étape d’automatisation des tâches humaines ne conduit donc pas inexorablement à des suppressions de postes mais elle

pose, pour chacun, une question existentielle : que restera-t-il de ma contribution, de mon rôle, de ma valeur ? Réduire les coûts et améliorer l’efficacité est un objectif légitime dans une économie capitaliste. Mais limiter l’impact de l’IA à cette seule dimension économique, c’est passer à côté de sa puissance transformatrice. Car cette nouvelle disruption peut être bien plus qu’un outil de productivité et un argument pour réduire les effectifs : elle peut redéfinir notre rapport au travail.

Faire de l’IA un levier de transformation

La valeur des gains de productivité que l’IA engendre dépendra de la manière dont nous les réinvestissons. Alléger la bureaucratie et renforcer le terrain : qui regretterait la suppression de tâches administratives, de reporting ou de compilations de données ? Personne ! Les salariés concernés peuvent être réaffectés vers des missions à valeur humaine — accompagnement, relation client, proximité avec les usagers, selon les secteurs. C’est là que se crée le lien, la qualité et la différence. L’IA ne doit pas remplacer le travail des femmes et des hommes, mais redonner du sens à leur travail. Découpler croissance et volume d’emploi : l’une des grandes promesses de l’IA est de dissocier la création de valeur du nombre

d’heures travaillées. Cette évolution ouvre la voie à de nouveaux modèles : temps partiel choisi et mieux rémunéré, travail flexible mais reconnu, montée en compétence permanente. L’enjeu n’est plus de “travailler plus”, mais de travailler mieux et autrement, sans sacrifier le revenu ni la dignité. Partager équitablement les gains de productivité : pour que cette transformation soit durable, il faut un pacte de répartition clair : les gains générés par l’IA doivent être partagés entre l’investissement, la formation, les salaires et les dividendes. C’est aussi à cette condition que l’IA deviendra un levier de progrès collectif, et non un nouvel outil de concentration des richesses.

Un alignement de planètes pour les pays développés ?

Nos sociétés manquent de main-d’œuvre, mais sont réticentes à accroître l’immigration. L’IA ouvre des perspectives en permettant de produire plus sans croître nécessairement démographiquement, tout en valorisant davantage le travail humain. C’est une opportunité rare : une technologie capable de concilier compétitivité, équilibre social et efficacité économique, à condition d’en faire un projet collectif plutôt qu’un simple levier d’optimisation financière.

Refonder plutôt que céder à la facilité

L’IA va inéluctablement transformer le travail en profondeur. Il serait vain de vouloir empêcher son développement et le défi n’est donc pas de sauver les emplois actuels, ni de tenter d’optimiser l’existant. Parce que le travail reste au cœur du lien social (c’est par lui qu’on contribue, qu’on trouve sa place, qu’on participe à un projet commun), nos sociétés doivent être capables de se repenser à l’ère de l’IA. Un tel débat ne peut être laissé aux Big Tech ou aux directions financières. Il engage notre modèle social, notre conception du progrès et notre vision du travail. Comment garantir que les gains de productivité profitent à tous ? Comment accompagner les transitions professionnelles ? Comment préserver la cohésion sociale dans une économie où les machines progressent plus vite que les hommes ? Ces questions ne sont pas des questions techniques, elles dessinent les contours d’un choix de société, dont les partis politiques comme les partenaires sociaux doivent se saisir ! Et vite !

() Personnalité du monde économique reconnue pour sa compréhension des enjeux de la tech et du futur du travail, a construit son parcours entre directions d’entreprises et accompagnement stratégique.*

Source : **La Tribune.fr** ; publié le 13/12/2025

RÉINVENTER L’INDUSTRIE AUTOMOBILE

Du véhicule fini aux véhicules durables, autonomes capables d’atteindre des objectifs programmés

Par **Xavier Dalloz, Président de XD Consulting (*)**

L’industrie automobile européenne vit un bouleversement sans équivalent depuis un siècle. Sous la pression des normes, des marges en berne et d’une concurrence mondiale dominée par la Chine, elle doit réinventer son modèle. Au-delà de la crise, une opportunité historique se dessine : passer d’une logique de possession à celle d’usage, où la valeur se mesure en performance, durabilité et expérience. L’industrie automobile européenne traverse une crise sans précédent. Les volumes stagnent ou reculent, les marges se contractent, les normes environnementales se durcissent, tandis que la concurrence mondiale — notamment chinoise — rebat entièrement les cartes. Pourtant, au-delà de ces difficultés, cette période ouvre une opportunité historique : repenser en profondeur le rôle de l’automobile, son modèle économique et sa place dans l’écosystème global de la mobilité. Nous vivons une transition comparable à celle qui a mené de la diligence à l’automobile. Il ne s’était pas agi de greffer un moteur sur un véhicule à chevaux, mais de réinventer l’ensemble du système : technologies, infrastructures, organisation des villes, logistique, métiers. De la même manière, le passage de la voiture thermique à la voiture électrique, connectée et logicielle ne se gagnera pas en automatisant le passé, mais en l’abandonnant. Les gagnants seront ceux qui assumeront une rupture complète, et non ceux qui s’accrochent à des schémas techniques, industriels et commerciaux déjà dépassés.

L’exemple de la voiture illustre la direction que prennent tous les équipements reliés à Internet. Dans un monde de plus en plus connecté et piloté par l’IA, la création de valeur ne se limite plus à la possession d’un objet, mais devient objectif-centrée : ce qui compte, c’est la performance réelle, la disponibilité, la sécurité, l’efficacité énergétique, le confort d’usage. La valeur d’un bien ne sera plus mesurée par un catalogue figé de fonctionnalités, mais par sa capacité à répondre à des besoins concrets, à produire des résultats tangibles et à s’adapter en continu à son utilisateur. Aujourd’hui, la majorité des produits suivent encore un modèle linéaire : conception, industrialisation, vente, puis obsolescence rapide. Les fonctionnalités sont décidées à l’avance, rarement mises à jour. Ce modèle atteint ses limites face à des utilisateurs qui exigent personnalisation, services intégrés et mise à jour continue. En parallèle, la complexité croissante des environnements technologiques rend intenable une approche figée, où tout serait décidé une fois pour toutes au moment de la production. La transition en cours transforme ce paradigme. Les systèmes deviennent autonomes et intelligents, capables de poursuivre des objectifs définis, d’optimiser en permanence leur comportement, de se reconfigurer dynamiquement. Cela impose des architectures modulaires, des capteurs distribués, des algorithmes d’auto-apprentissage, une approche centrée sur la donnée et la rétroaction en temps réel. Les objets connectés cessent d’être de simples produits pour devenir des systèmes « vivants », capables de générer une valeur durable tout en offrant une expé-

rience utilisateur personnalisée et évolutive. Dans ce contexte, la voiture est un avant-goût de ce qui pourrait se généraliser à l’ensemble de l’économie si la France ne mise pas résolument sur l’IA moderne. Sans maîtrise de ces technologies, nos industries risquent d’être cantonnées au rôle d’assembleurs de matériels à faible marge, tandis que la valeur réelle — celle des plateformes logicielles, des services et des intelligences embarquées — serait captée par d’autres continents. Ce qui se joue aujourd’hui avec l’automobile pourrait, demain, concerner l’ensemble de nos objets, de nos infrastructures et de nos services essentiels. Cette révolution s’accompagne d’un changement de modèle économique : l’ère de la possession systématique touche à sa fin. Les consommateurs ne recherchent plus seulement une voiture en tant qu’objet statuaire, mais une mobilité fiable, disponible, fluide, pour un coût d’usage maîtrisé. L’avenir ne se mesure plus en nombre d’unités vendues, mais en kilomètres réellement parcourus et utiles. Le prix du kilomètre, qui reflète le coût d’usage global, doit devenir une boussole stratégique. Cela implique optimisation énergétique, durabilité renforcée, maintenance prédictive, services numériques à forte valeur ajoutée. La question devient : combien de kilomètres pertinents peut-on offrir pour un euro dépensé ? Au cœur de cette transformation, le TVU — Total Value of Usership — s’impose comme indicateur clé. Il ne se limite pas à la valeur d’un véhicule vendu, mais mesure l’ensemble de la valeur générée pour les utilisateurs tout au long du cycle de vie : qualité de la mobi-

lité, services associés, intégration dans les systèmes de transport, confort, sécurité, expérience numérique. L’enjeu n’est plus seulement de fabriquer et de vendre une voiture, mais de fournir un service complet de mobilité, capable de s’adapter à des besoins changeants. Le TVU devient ainsi une boussole pour orienter la R et D, guider les investissements industriels, structurer les offres commerciales. Dans ce cadre, les usines automobiles restent indispensables, mais la compétition mondiale se joue de plus en plus sur la maîtrise des plateformes logicielles, des données, des intelligences embarquées. Des acteurs comme Google ou Huawei l’ont compris et cherchent à contrôler les écosystèmes connectés qui concentrent la valeur pour l’utilisateur final. Il ne s’agit donc pas seulement d’adapter l’industrie automobile à la marge, mais de la repenser de fond en comble, à l’image du passage de la diligence à l’automobile moderne. Les pays qui réussiront ne seront pas ceux qui défendront coûte que coûte les modèles du passé, mais ceux qui considéreront la voiture comme un service global de mobilité — durable, efficace, intégré — et qui investiront massivement dans l’IA moderne afin d’en maîtriser les briques stratégiques. Faute de quoi, ce qui se joue aujourd’hui avec la voiture pourrait rapidement devenir le destin de l’ensemble de notre économie.

() Xavier Dalloz dirige depuis plus de trente ans le cabinet Xavier Dalloz Consulting (XDC), spécialisé dans le conseil stratégique sur l’intégration des technologies émergentes afin d’offrir aux entreprises un véritable avantage concurrentiel.*
Source : **La Tribune.fr** ; publié le 12/12/2025

MAURITANIE

Un prêt saoudien de 60 millions USD pour renforcer le réseau de transport électrique

Alors que la Mauritanie cherche à étendre son réseau électrique sur l'ensemble du territoire, un nouveau financement vient appuyer l'un de ses projets de transport les plus structurants. Le ministère mauritanien de l'Énergie et du Pétrole a annoncé, samedi 13 décembre, la signature d'un accord de prêt de 60 millions USD avec le Saudi Fund for Development pour financer une partie du projet électrique Nouakchott–Néma, appelé « ligne de l'Espoir ».

L'accord a été signé par le ministre des Affaires économiques et du Développement, Abdallah Suleiman Al-Sheikh Sidiya, et le directeur général du Saudi Fund for Development, Al-Marshad. La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de l'Énergie et du Pétrole, Mohamed Ould Khaled, et de l'ambassadeur d'Arabie saoudite en Mauritanie, Abdulaziz bin Abdullah Al-Ragabi.

Selon le ministère, le financement permettra la construction de 182 km de lignes de transport d'électricité à haute tension sur le tronçon reliant Aouinat Ezbel à Néma, dans le sud-est du pays. Cette infrastructure vise à renforcer l'interconnexion entre les réseaux électriques existants à l'est et à l'ouest, à faciliter l'acheminement de l'électricité vers de nouvelles zones de consommation et à assurer un approvisionnement régulier des localités situées le long du tracé.

Le projet de la « ligne de l'Espoir » s'inscrit dans les objectifs fixés par la Mauritanie pour accélérer l'accès universel à l'électricité. Dans son Energy Compact, le gouvernement prévoit de porter le taux d'accès national à 100 % d'ici 2030, contre 55 % actuellement, en raccordant 3,4 millions de personnes supplémentaires.

Pour soutenir cette ambition, le pays mise sur l'extension de ses infrastructures électriques. En 2023, le réseau comptait 1950 km de lignes haute tension et 5450 km de réseaux moyenne et basse tension. À l'horizon 2030, ces capacités doivent atteindre environ 4500 km de lignes haute tension et plus de 10 000 km de réseaux moyenne et basse tension, faisant des projets de transport à grande échelle un levier central de la stratégie nationale d'électrification.

BITCOIN ET CRYPTO

Les Émirats arabes unis dévoilent une stratégie unique au monde

Les Émirats arabes unis (EAU) n'en finissent plus d'annoncer des partenariats, des installations, des bacs à sable technologiques, de nouvelles réglementations, depuis quelques années, c'est the place to be pour la crypto. Rien que sur les dernières semaines, on a appris que Circle et Binance débarquaient à Abu Dhabi et qu'un des fonds souverains avait triplé ses investissements dans l'ETF Bitcoin de BlackRock. On fait le point sur la stratégie gagnante des EAU.

Les Émirats arabes unis ont multiplié les initiatives pour devenir un centre névralgique de la cryptomonnaie. Abu Dhabi et Dubaï se distinguent avec des stratégies complémentaires sur Bitcoin et l'économie crypto. Direction tout d'abord Abu Dhabi, la capitale du pays, qui se distingue par sa focalisation sur bitcoin en tant qu'actif institutionnel. La ville met l'accent sur la garde, la liquidité de gré à gré (OTC), le minage et les marchés de capitaux réglementés. Selon Gregg Davis, producteur de l'évènement Bitcoin MENA, Abu Dhabi construit une « crypto Wall Street », créant ainsi une infrastructure robuste pour les grands acteurs du marché.

Des entreprises mondiales comme Galaxy Digital et Binance ont déjà étendu leurs opérations dans la ville, profitant de la clarté réglementaire offerte par le cadre de

l'ADGM (Abu Dhabi Global Market). Les Émirats arabes unis (EAU) n'en finissent plus d'annoncer des partenariats, des installations, des bacs à sable technologiques, de nouvelles réglementations, depuis quelques années, c'est the place to be pour la crypto. Rien que sur les dernières semaines, on a appris que Circle et Binance débarquaient à Abu Dhabi et qu'un des fonds souverains avait triplé ses investissements dans l'ETF Bitcoin de BlackRock. On fait le point sur la stratégie gagnante des EAU.

De son côté, Dubaï, un des sept Émirats, adopte une approche plus large en construisant une économie crypto qui touche les paiements, les stablecoins, le Web3, et même le gaming. Matthias Mende, co-fondateur du Dubai Blockchain Center, décrit Dubaï comme l'endroit où « les gens utilisent cette technologie au quotidien ».

La ville mise sur les stablecoins et la tokenisation d'actifs réels (RWA) pour faciliter les transactions quotidiennes et attirer le capital institutionnel. Des initiatives comme le stablecoin adossé au dirham pour les paiements de factures montrent que même les entreprises traditionnelles s'intéressent à la cryptomonnaie.

Avec Abu Dhabi et Dubaï jouant chacun leur rôle, les Émirats arabes unis se positionnent comme un acteur incontournable sur la scène mondiale de la cryptomonnaie. Que ce soit pour les institutions cherchant une exposition sécurisée à Bitcoin ou pour les consommateurs utilisant des stablecoins pour les paiements quotidiens, les EAU offrent un écosystème complet et bien réglementé. Cette stratégie à deux niveaux pourrait bien servir de modèle pour d'autres nations cherchant à embrasser la révolution numérique.

ORANGE

La Tunisie veut plus que doubler ses expéditions vers la France en 2025/2026

En Tunisie, les agrumes constituent la deuxième catégorie de fruits exportés après les dattes. Alors que la campagne de commercialisation 2025/2026 est sur le point de démarrer, les perspectives d'exportation se précisent sur les principaux marchés.

En Tunisie, la filière agrumes compte exporter 15 000 tonnes d'oranges de variété maltaise à destination de la France durant la campagne 2025/2026 qui débutera le 31 décembre prochain. C'est ce qui ressort des premières projections formulées par le Groupement Interprofessionnel des Fruits (GIFruits) la semaine dernière.

Le stock annoncé représentera plus

du double des volumes expédiés durant la campagne précédente (5 600 tonnes).

Cette projection, si elle se confirme, établirait en outre le volume de ventes le plus important enregistré sur le marché français au cours des neuf dernières campagnes depuis le pic de 15 999 tonnes atteint en 2016/2017, d'après les données de l'office statistique de l'Union européenne (Eurostat).

Cette progression des volumes d'exportation attendus, s'inscrit dans un contexte où la production d'agrumes devrait stagner. D'après le GIFruits, la production nationale d'agrumes pour 2025/2026 est estimée à 376 000

tonnes, en légère baisse de 2 % par rapport à la saison précédente (384 000 tonnes).

Pour expliquer les perspectives favorables sur le marché français, l'interprofession met en avant le programme de promotion des oranges tunisiennes que le ministère de l'Agriculture prévoit de lancer. Celui-ci inclura la participation à plusieurs événements spécialisés à l'étranger, notamment au Salon international de l'agriculture de Paris, prévu du 21 février au 1er mars 2026.

« Dans le cadre des préparatifs de la campagne de promotion des agrumes pour cette saison, qui vise à attirer de nouvelles catégories de consommateurs, notamment ceux

âgés de 20 à 40 ans, et à élargir la base de consommateurs, une campagne publicitaire pour les oranges maltaises sera menée sur les marchés européens », rapporte le média Kapitalis, le samedi 13 décembre, citant Tarek Tira, directeur adjoint du développement des exportations au sein du GIFruits.

Plus largement, les projections annoncées, si elles se confirment, consolideraient la France comme le principal marché pour les agrumes tunisiens.

Déjà en 2024/2025, l'Hexagone comptait pour 51,3 % des expéditions d'agrumes tunisiens, exclusivement avec les achats de maltaises.

ÉGYPTE

Tpay obtient une licence pour faciliter les paiements publics par mobile

Les paiements mobiles deviennent un gage d'inclusion financière en Afrique. En effet, des millions de personnes disposent d'un téléphone et d'un compte mobile money, alors qu'elles n'ont pas de compte dans une banque traditionnelle.

La société de technologie financière égyptienne Tpay a conclu un accord avec l'Autorité nationale de régulation des télécommunications (NTRA) pour devenir le fournisseur agréé de facturation directe par opérateur (DCB) du pays pour les paiements liés au gouvernement. L'annonce a été faite le jeudi 11 décembre.

L'accord, signé par Ahmed Nabil, DG de Tpay, et le président de la NTRA, Mohamed Shamroukh, autorise l'en-

treprise à permettre aux citoyens de payer toute une gamme de services gouvernementaux (factures d'électricité, les amendes de circulation, les frais d'état civil) en utilisant leur solde de téléphone mobile ou leur facture mensuelle. Selon la société, l'initiative vise à simplifier le processus de paiement des services publics en éliminant le besoin de cartes bancaires ou de transactions en personne.

Le PDG de Tpay Group, Isik Uman, a qualifié cette évolution de pas vers l'établissement d'une infrastructure nationale de paiement numérique. « Grâce à ce cadre agréé, nous posons les bases d'un canal de paiement numérique national qui élargit l'accès, améliore la commodité et soutient l'écono-

mie numérique en constante évolution de l'Égypte », a-t-il déclaré dans un communiqué.

L'initiative est conçue en tenant compte de l'inclusion financière. Elle offre une bouée de sauvetage aux Égyptiens qui possèdent un téléphone mobile mais n'ont pas accès aux services bancaires traditionnels. En septembre 2025, l'Égypte comptait plus de 120 millions d'abonnements à des téléphones mobiles, soit un taux de pénétration d'environ 109 %. Cette connectivité mobile généralisée constitue une plateforme puissante pour atteindre les populations mal desservies avec des solutions de paiement numérique.

Cet accord de licence positionne Tpay comme le principal facilitateur des

paiements gouvernementaux basés sur le mobile en Égypte. Son modèle indépendant des banques s'intègre directement aux systèmes gouvernementaux, élargissant l'accès à une base d'utilisateurs plus large, y compris les populations sans compte bancaire, ce qui lui confère un avantage clair sur les concurrents fintech dépendant des banques.

Ce mouvement s'inscrit dans la dynamique plus large de l'Égypte en faveur de la numérisation des services publics et de l'inclusion financière, tirant parti du taux élevé de pénétration du mobile dans le pays pour étendre l'accès aux transactions gouvernementales essentielles à tous les segments de la société.

NIGER

La FAO soutient les organisations paysannes avec un nouveau projet agricole

Au Niger, le secteur agricole contribue à hauteur de 33 % du PIB et emploie environ 71 % de la population active. Comme dans la plupart des pays d’Afrique subsaharienne, la majorité de la production agricole provient des petits exploitants, qui se regroupent souvent en coopératives.

Au Niger, la FAO veut lancer un nouveau projet agricole d’un montant de 2,7 millions \$, destiné à renforcer les organisations paysannes dans les régions de Dosso et de Tillabéri. Financé par le Global Agriculture and Food Security Program (GAFSP), ledit projet a fait l’objet d’un protocole d’accord signé le samedi 13 décembre à Niamey entre le Premier ministre Mahaman Ali Lamine Zeine et Al Hassan Cissé, représentant de la FAO au Niger. Selon les informations relayées par l’Agence nigérienne de presse (ANP), cette initiative d’une durée de trois ans bénéficiera principalement à la Fédération Mooriben, l’une des principales organisations paysannes du pays, composée de 29 unions de coopératives agricoles réparties dans les régions de Niamey, Dosso et Tillabéri, à travers 1 541 groupements implantés dans 732 villages. Elle vise à améliorer la production, la nutrition, l’environnement et le

cadre de vie des bénéficiaires. Les interventions prévues s’articuleront autour de trois axes majeurs, notamment le renforcement des capacités organisationnelles, techniques et administratives de la Fédération Mooriben, ainsi que l’accompagnement des producteurs dans le développement de chaînes de valeur agricoles résilientes aux contraintes climatiques. Il est également prévu la coordination, le suivi et la capitalisation des actions afin de garantir la transparence et la reproductibilité des bonnes pratiques agricoles. « Nous renforcerons particulièrement les capacités des agriculteurs à mobiliser et à gérer des investissements, à conduire des activités génératrices de revenus durables et résilientes, avec une attention particulière aux femmes et aux jeunes », explique M. Al Hassan. L’enjeu est d’autant plus stratégique que les organisations paysannes jouent un rôle crucial dans les politiques de développe-

ment de l’agriculture, notamment en servant de pont de communication efficace entre le gouvernement et les paysans dans leurs zones respectives. En outre, les organisations paysannes visent à promouvoir le développement de l’agriculture et à soutenir les activités des paysans en fournissant à ces derniers une assistance technique, des informations sur le marché et des services intermédiaires entre paysans et acheteurs. Au Niger, la Fédération Mooriben a par exemple revendiqué en 2024 la mobilisation de 395,4 millions de francs CFA auprès de différents partenaires pour la mise en œuvre de divers projets allant de la production de semences à la recherche et à l’innovation agricoles. Dans ce contexte, le nouveau projet annoncé par la FAO vient renforcer les efforts déjà déployés par la Fédération en faveur du développement agricole.

SÉNÉGAL

Dakar lance un projet pour restaurer 80 000 hectares de terres dégradées

En Afrique, la dégradation des terres agricoles constitue un défi pour les systèmes agroalimentaires, réduisant à la fois la productivité et les moyens de subsistance des agriculteurs. Face à cette menace, les initiatives se multiplient sur le continent pour inverser la tendance. Au Sénégal, Fodé Fall, secrétaire général du ministère de l’Environnement et de la Transition écologique, a donné le lundi 8 décembre dernier le coup d’envoi d’un nouveau projet de restauration écologique qui prévoit de réhabiliter 80 000 hectares de terres dégradées. Selon les informations relayées par l’Agence de Presse Sénégalaise (APS),

cette initiative s’inscrit dans le cadre du Programme de renforcement de la résilience de la Grande Muraille Verte d’Afrique (SURAGGWA). Ce programme qui ambitionne de restaurer 1,4 million d’hectares de terres dégradées dans 8 pays du Sahel, y compris le Sénégal, bénéficie d’un budget de 222 millions \$ financé à hauteur de 68 % par le Fonds vert pour le climat, destiné à renforcer la résilience climatique et à lutter contre la désertification. Alors que le financement dédié au Sénégal et les détails concernant les régions ciblées n’ont pas été évoqués, M. Fall estime que les interventions prévues devraient également favori-

ser le développement de chaînes de valeur durables, le renforcement des capacités des acteurs locaux et le soutien à la gouvernance environnementale. Globalement, cette nouvelle initiative vient accompagner les efforts déjà mis en œuvre par le pays pour soutenir la restauration des terres dégradées. À titre d’exemple, le Sénégal s’est engagé à restaurer 2 millions d’hectares de forêts et de terres agricoles d’ici 2030 dans le cadre de l’Initiative africaine de restauration des paysages forestiers (AFR100), lancée en 2015. Dans une mise à jour des données de l’initiative réalisée en 2023, le pays d’Afrique de l’Ouest

revendiquait 2,3 millions d’hectares de terres en cours de restauration. En dépit de ses engagements, la problématique de la dégradation des terres se pose encore avec acuité. Selon un rapport publié en 2024 par la Cour de comptes, 34 % des terres du Sénégal sont considérées comme dégradées ce qui représenterait environ 6 860 900 hectares. Les causes de ce phénomène sont largement documentées et résultent des effets conjugués de la déforestation, de la salinisation des sols, de l’érosion, des feux de brousse, du surpâturage ainsi que des pratiques agricoles inadéquates.

AFRIQUE DU SUD

Bouclage financier atteint pour deux projets éoliens de 190 MW

Le marché sud-africain de l’électricité connaît une transformation progressive, marquée par la montée en puissance des producteurs indépendants et l’essor du wheeling. Cette évolution ouvre de nouvelles perspectives pour le déploiement d’énergies renouvelables à destination directe des acteurs industriels. Le groupe énergétique Chariot Limited a annoncé, ce lundi 15 décembre, l’atteinte du bouclage financier de deux projets éoliens de grande échelle en Afrique du Sud dans lesquels il est impliqué. Il s’agit des parcs Zen (100 MW) et Bergriver (94 MW), situés dans la province du Western Cape, pour une capacité export combinée de 190 MW. Les deux projets sont détenus conjointement par Acciona Energía, actionnaire majoritaire avec 51 %, H1 Holdings avec 25 %, et Chariot Generation and Trading avec 24 %, cette dernière étant une filiale de Chariot Limited. L’électricité produite sera intégralement vendue dans le cadre d’un contrat d’achat d’électricité (PPA) de 20 ans signé avec Etana Energy, plateforme sud-africaine de négoce d’électricité dans laquelle Chariot Generation and Trading détient des intérêts économiques. Selon Chariot, une fois opérationnels à l’horizon mi-2027, les projets permettront d’éviter environ 600 000 tonnes de CO₂ par an. Cette étape majeure s’inscrit dans une dynamique plus large de montée en puissance des producteurs indépendants d’électricité (IPP) en Afrique du Sud, portée par l’ouverture progressive du marché et le développement du wheeling sur le réseau national. Ce mécanisme permet à des producteurs privés de vendre directement leur électricité à des clients commerciaux et industriels en utilisant les infrastructures de transport existantes. Les projets éoliens portés par Chariot, Acciona Energía et leurs partenaires viendront renforcer l’offre d’électricité renouvelable destinée aux acteurs industriels sud-africains, leur permettant de fiabiliser leur approvisionnement électrique et de s’inscrire dans une trajectoire de durabilité.

RDC

Les quotas d’exportation du cobalt pour 2025 toujours non définis

Après plusieurs mois d’embargo sur les exportations, les producteurs de cobalt de la République démocratique du Congo opèrent désormais sous un régime de quotas. Bien que ce dispositif soit entré en vigueur à la mi-octobre, aucune exportation de cobalt n’a encore été enregistrée jusqu’ici. À deux semaines de la fin de l’année 2025, la République démocratique du Congo (RDC) en est encore à tester la nouvelle procédure d’exportation du cobalt prévue dans le cadre du système de quotas. Pour de nombreuses entreprises minières, il apparaît désormais

évident qu’elles ne pourront pas utiliser l’ensemble des volumes qui leur ont été attribués pour 2025. Elles s’interrogent dès lors sur le sort des quotas non utilisés. Selon la décision du 10 octobre 2025 du conseil d’administration de l’Autorité de régulation et de contrôle des marchés des substances minérales stratégiques (Arecoms), fixant les conditions d’obtention, de répartition et d’exécution des quotas d’exportation du cobalt, « les quotas de base par opérateur ne sont ni transférables, ni reportables dans le temps ». Autrement dit, « tout quota d’exportation mensuel non utilisé au dernier

jour du mois en question sera considéré comme perdu et automatiquement réaffecté au quota stratégique annuel de l’Arecoms ». Selon les détails obtenus par Bankable, le texte prévoit toutefois une exception pour cette année : « Les quotas mensuels par opérateur seront cumulables de manière exceptionnelle jusqu’au 31 décembre 2025 ». En revanche, aucun report d’une année à l’autre n’est envisagé. Si cette règle devait être strictement appliquée, les compagnies incapables d’exporter la totalité de leurs quotas 2025 devraient donc les perdre. Une perspective que la filière juge in-

juste, estimant que les retards constatés ne sont pas imputables aux opérateurs. Sollicitée par Bloomberg, l’Arecoms a affirmé : « Les quotas du dernier trimestre ne seront pas perdus par les sociétés minières. Nous examinons toutes les options de mise en œuvre pour limiter les impacts ». L’agence américaine indique également que les autorités auraient autorisé les producteurs à conserver leurs quotas 2025. Cependant, jusqu’à la fin de la semaine dernière, plusieurs acteurs du secteur affirmaient n’avoir reçu aucune notification officielle en ce sens.

MARCHÉS BOURSIERS AFRICAINS

220 milliards \$ de capitaux propres levés en 25 ans par les entreprises locales

Alors que les marchés de capitaux restent globalement sous-développés en Afrique, près du tiers des entreprises citent l'accès au financement comme le principal défi dans la conduite de leurs activités. Une grande partie des TPME demeurent exclues des systèmes de crédit formels, en raison des exigences bancaires élevées en matière de garanties.

Les entreprises africaines ont levé environ 220 milliards USD de capitaux propres sur les marchés boursiers locaux au cours des 25 dernières années, soit 1 % seulement de la valeur totale des fonds propres levés dans le monde et 3 % de celle captée par les entreprises des marchés émergents. C'est ce qu'indique un rapport publié le mardi 18 novembre par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Ce « Rapport sur les marchés de capitaux en Afrique 2025 » indique aussi que les marchés d'actions africains ont progressé entre 2000 et 2024, la capitalisation boursière ayant été multipliée par 27, pour atteindre 560 milliards USD. L'activité sur ces marchés reste cependant très concentrée, l'Afrique du Sud, l'Égypte et le Nigeria rassemblant à eux trois plus de 80 % de la capitalisation boursière totale. Les volumes d'échanges demeurent globalement faibles et concentrés sur quelques grandes entreprises, en partie en raison du coût élevé des opérations. L'encours de la dette d'entreprise sous forme d'obligations et de prêts syndiqués reste quant à lui modeste dans les pays africains, tant en pourcentage du PIB qu'en valeur absolue, comparé aux moyennes mondiales.

Cet encours a diminué au cours des dernières années, passant d'environ 230 milliards USD en 2020 à 180 milliards USD en 2024, ce qui représente à peine 1 % de la dette mondiale des entreprises et environ 5 % de celle des marchés émergents. De plus, quatre économies (Afrique du Sud, Égypte, Nigeria et République de Maurice) détiennent à elles seules environ 60 % de l'encours total sur le continent, illustrant une concentration de l'endettement des entreprises sur quelques marchés financiers développés, et plus généralement le lien entre la profondeur des marchés de la dette des entreprises et le niveau de développement économique et financier. Ces tendances confirment que l'accès limité aux financements représente un obstacle de taille à la croissance des entreprises dans de nombreux pays africains. Dans les 23 pays du continent couverts par la dernière enquête de la Banque mondiale sur les entreprises, l'accès au financement était cité comme le principal obstacle à la conduite de leurs activités par 31 % des entreprises interrogées, soit près de trois fois plus fréquemment que l'obstacle suivant, la fiscalité, et bien plus que la moyenne mondiale pour cette catégorie (17 %).

La dette souveraine évince le crédit au secteur privé

Dans ce contexte, le financement interne constitue la principale source de financement des entreprises dans les pays africains. S'agissant des sources externes, les prêts bancaires occupent de loin la première place dans de nombreux pays, notamment la République mauricienne, la Namibie, la Côte d'Ivoire, le Botswana et l'Afrique du Sud, tandis que dans d'autres pays, les sources sont plus équilibrées. Mais si les banques jouent un rôle important dans le financement des entreprises, les caractéristiques structurelles de leurs prêts entravent souvent l'accès aux financements. Par exemple, les exigences telles que les garanties et les antécédents financiers excluent une grande partie des très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) des systèmes de crédit formel, bien que cette catégorie d'entreprises pourvoit environ 80 % de l'emploi en Afrique.

En outre, l'augmentation des émissions souveraines évince souvent le crédit privé. Les instruments de dette souveraine constituent un actif plus sûr et plus attractif pour les banques que les prêts au secteur privé, en raison de risques généralement moindres et d'un marché secondaire plus liquide. Dans la région, l'exposition des banques au secteur public a ainsi augmenté de près de 70 % entre 2010 et 2023, ce qui a causé un recul des prêts bancaires consentis au secteur privé au cours de la même période. Le rapport fait remarquer d'autre part que les pays africains demeurent exposés à un risque de change élevé, une grande partie de la dette des entreprises et de la dette souveraine étant libellée en devises, contrairement à la plupart des économies avancées. Cette situation tient de la faiblesse et la fragmentation générales des cadres réglementaires et des infrastructures de marché, d'une forte dépendance à l'égard des capitaux étrangers, et du sous-développement des investisseurs institutionnels nationaux.

RIZ

Les prix mondiaux pourraient rester sous tension au premier trimestre 2026

Le riz est la céréale la moins échangée sur les marchés mondiaux. Sur ce marché étroit, l'Inde domine largement, représentant à elle seule 40 % des échanges internationaux. Dans l'industrie mondiale du riz, la chute des prix n'est pas encore terminée. Selon des sources de marché, citées par Platts, la tendance baissière pourrait encore se poursuivre durant le premier trimestre 2026 avec un retour en force de l'Inde, leader du commerce mondial. Le pays le plus peuplé du monde s'achemine en effet vers une récolte historique de 124,5 millions de tonnes de riz en 2024/2025, soit 1,7 million de tonnes de plus qu'un an plus tôt d'après des données officielles datant de fin novembre. Une abondance qui a gonflé les stocks intérieurs et pourrait amener le gouvernement à opter pour un désengorgement des réserves via le Programme de ventes sur le marché libre (Open Market Sale Scheme-OMSS). Ce mécanisme, encore à l'étude pour cette campagne, permet généralement aux autorités de céder une partie des stocks publics de riz sur le marché afin de contenir les prix intérieurs. S'il venait à être appliqué d'ici la mi-janvier, comme prévu, il pourrait générer des volumes exportables significatifs. Ce surplus important, associé à la dépréciation de la rou-

pie, renforcerait la compétitivité du pays face à d'autres fournisseurs asiatiques tels que la Thaïlande ou le Vietnam. Déjà, selon Platts, le riz blanc indien 5 % brisures coûtait au 5 décembre, 338 \$ la tonne. Un tarif en baisse de 5 \$ en glissement mensuel à un moment où les équivalents thaïlandais et vietnamien affichaient des hausses respectives de 50 \$ et 9 \$ à 379 \$ et 358 \$. Face au rouleau compresseur indien, ces deux concurrents devraient continuer à subir une pression accrue sur leurs parts de marché au premier trimestre 2026, avec un risque croissant d'ajustement forcé des prix si l'Inde confirme sa stratégie de détente tarifaire. « À l'arrivée de la nouvelle récolte, je m'attends à ce que le prix du riz blanc thaïlandais 5 % tombe autour de 340 \$/t FOB d'ici février, contre plus de 380 \$/t actuellement », explique un fournisseur basé à Bangkok. D'après les observateurs, l'évolution des prix dans les prochaines semaines pourrait reconfigurer les flux commerciaux du riz, dans un contexte où les importateurs restent pour l'instant dans une posture d'attente. La situation sur le marché africain sera notamment scrutée en raison de l'excédent de stocks en Afrique de l'Ouest, qui pourrait limiter la vigueur de la demande à l'exportation.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر BANK OF ALGERIA					
COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN					
Cours du : 15 Décembre 2025					
Valeur : 17 Décembre 2025					
BASE	DEVICES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		129.5952	129.6102
1	EUR	EURO		152.0411	152.0716
1	GBP	POUND STERLING		173.1630	173.2294
100	JPY	JAPANESE YEN		83.4913	83.5225
1	CNY	CHINESE YUAN		18.3846	18.3889
1	CHF	SWISS FRANC		162.6242	162.7247
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		94.1347	94.1661
1	DKK	DANISH KRONE		20.3481	20.3524
1	SEK	SWEDISH KRONA		13.9567	13.9604
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.7861	12.7901
1	AED	UAE DIRHAM		35.2832	35.2911
1	SAR	SAUDI RIYAL		34.5375	34.5452
1	KWD	KUWAITI DINAR		422.2717	422.4583
1	TND	TUNISIAN DINAR		44.0720	44.5149
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		14.0915	14.0931
1	LYD	LIBYAN DINAR		23.7995	23.9213
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.2571	3.2672
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		177.1376	177.1376

BOURSE DE NEW YORK

Le Nasdaq veut du trading 23 heures sur 24

Wall Street a décidé que dormir était une activité improductive. Le Nasdaq s'apprête à déposer un dossier auprès de la SEC pour transformer radicalement ses horaires d'ouverture, a expliqué l'un de ses hauts dirigeants à Reuters. L'objectif ? Passer au trading 23 heures sur 24, 5 jours sur 7. Fini le classique 9h30-16h00 : le nouveau plan prévoit une "session de jour" de 4h du matin à 20h, suivie d'une courte pause technique d'une heure, pour enchaîner sur une "session de

nuit" de 21h à 4h du matin. Si le régulateur donne son feu vert, le top départ de ce marathon boursier perpétuel est prévu pour le second semestre 2026. Le Nasdaq, qui avait déjà communiqué sur sa volonté, n'est pas seul sur le coup, puisque le NYSE et le CBOE envisagent aussi des horaires à rallonge.

Occuper le terrain face à la concurrence qui monte

C'est la réponse institutionnelle à une demande qui ne faiblit pas : l'ap-

pétit mondial pour le papier américain. Avec 17 000 milliards de dollars d'actions US détenues par des investisseurs étrangers, le marché américain est devenu trop gros pour se cantonner au fuseau horaire de New York. Jusqu'ici, les insomniaques et les investisseurs asiatiques ou européens devaient passer par des plateformes alternatives (ATS) pour trader la nuit. Le Nasdaq veut désormais capter ces flux directement, permettant aux investisseurs de réagir instantanément à une nouvelle tombant à 3h du matin à Paris

ou à Tokyo, sans attendre la cloche d'ouverture. L'opérateur cherche probablement aussi à se positionner face aux projets de tokenisation qui fleurissent un peu partout, ou aux risques concurrentiels qui pourraient se matérialiser via les plateformes de paris de type Polymarket ou Kalshi.

Fin 2026, au mieux

Ne réglez pas tout de suite vos réveils, il reste de l'administratif à finaliser. Le succès de l'opération dépend

de la modernisation des infrastructures de compensation (le clearing), pilotée par la DTCC, qui ne sera prête qu'à la fin de 2026. De plus, si les bourses sont enthousiastes, les grandes banques de Wall Street font un peu la grimace. Elles craignent une dilution de la liquidité, une volatilité accrue à des heures indues et, sans doute, des coûts opérationnels en hausse pour garder les lumières allumées. La balle est maintenant dans le camp de la SEC.

ALORS QUE SA DETTE S'EMBALLE

Le Japon va relever son taux directeur au plus haut depuis 30 ans

La Banque du Japon devrait relever vendredi son taux directeur au plus haut depuis 30 ans, perspective qui fait tanguer le marché de la dette nipponne, déjà agité par un colossal plan de relance de Tokyo et les doutes sur sa discipline budgétaire.

Exportations plombées par l'offensive douanière américaine, consommation atone... l'équation se complique pour la quatrième économie mondiale, dont le PIB a reculé de 0,6% en juillet-septembre par rapport au trimestre précédent. Pourtant, selon les experts sondés par Bloomberg, la banque centrale japonaise (BoJ) devrait relever ses taux à 0,75% vendredi - au plus haut depuis 1995 - pour contrer une inflation persistante, qui a accéléré à 3% en octobre, et enrayer l'affaiblissement du yen. Ouvertement esquissé par le gouverneur Kazuo Ueda, ce sera le premier resserrement monétaire de l'institution depuis janvier. La BoJ avait entamé la remontée de ses taux en mars 2024 après une décennie de politique ultra-accommodante. Kazuo Ueda a notamment expliqué que l'impact des droits de douane américains sur les exportateurs nippons était pour l'heure maîtrisé.

Flambée des taux

Mais "cette urgence (à remonter les taux) découle de la prise de conscience que la fenêtre de tir pour un relèvement se refermera dès que les vents contraires sur l'économie s'intensifieront" avec l'impact grandissant des taxes douanières, commentent les experts de BMI (Fitch Solutions). Face aux attentes d'un durcissement des taux, les rendements des obligations souveraines nipponnes à échéance 30 ans ont atteint début décembre un sommet historique, et les taux à 10 ans ont grimpé la semaine dernière au plus haut depuis 19 ans. Explication: les investisseurs anticipent des paiements d'intérêt futurs plus élevés, ce qui rend les obligations existantes à plus faible rendement moins attractives. Et la BoJ, en durcissant sa politique monétaire, réduit ses propres rachats de dette, amenuisant encore la demande de titres. Conséquence d'un

moindre appétit, le prix des obligations japonaises chute, et leur rendement - évoluant en sens inverse - s'envole. Or, le marché obligataire tangué aussi en raison de l'endettement nippon.

Plan de relance massif

Pour relancer les dépenses des ménages face à la hausse des prix, la Première ministre Sanae Takaichi a annoncé en novembre un plan de relance massif de 117 milliards d'euros, avec chèques aux parents et subventions énergétiques. Le tout financé par un budget supplémentaire, au prix d'un alourdissement de la dette déjà pharaonique du pays, laquelle devrait dépasser 232% du PIB en 2025 selon le Fonds monétaire international. Les inquiétudes sur la discipline budgétaire nipponne ont aussitôt fait grimper les rendements obligataires, contrepartie de risques jugés accrus.

APRÈS LA FRANCE

L'Italie devrait à son tour défendre un report du vote sur l'accord UE-Mercosur

Alors que la France s'efforce de trouver des alliés dans le dossier de l'accord UE-Mercosur, l'Italie se serait ralliée à la demande française d'un report du vote des États membres. La présidente du Conseil italien Georgia Meloni et le président français Emmanuel Macron se sont mis d'accord sur la nécessité d'un report du vote définitif sur l'accord commercial entre l'Union européenne et les pays du Mercosur, ont rapporté lundi à Reuters deux sources diplomatiques. La France s'efforce de rallier d'autres pays de l'UE afin de former une minorité de blocage contre cet accord négoc-

cié par la Commission européenne, alors qu'un vote est prévu à Bruxelles cette semaine. Ce lundi, la ministre des Comptes publics Amélie de Montchalin avait affirmé que la France n'était pas la seule à vouloir le report du vote. "On n'est pas seuls, si la France avait été isolée, ça fait longtemps que l'accord aurait été signé. Ce n'est pas juste les Français qui ont mal compris les choses. D'autres pays ont fait la demande du report du vote, avec nous", assure la ministre. Des pays comme la Pologne, la Hongrie, l'Autriche et l'Irlande ont approuvé la position fran-

çaise. "Tout report est un très bon signe", a déclaré le ministre polonais de l'Agriculture, Stefan Krajewski. L'opposition d'au moins quatre États membres représentant au moins 35% de la population de l'UE est nécessaire pour bloquer l'accord.

"Une question de la plus haute importance" pour Bruxelles

Le bras de fer entre Paris et Bruxelles sur l'accord commercial entre l'Union européenne (UE) et le marché commun sud-américain du Mercosur s'est donc accentué lundi, sur fond de mobilisation des agriculteurs européens. Un vote des États

membres est prévu cette semaine pour déterminer si le bloc doit signer d'ici la fin de l'année son traité controversé avec le Mercosur, marché commun sud-américain composé de quatre pays (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay). Un Conseil européen se tient jeudi et vendredi à Bruxelles. Dimanche, la France a demandé à ce que les prochaines échéances relatives à l'accord commercial soient reportées afin d'obtenir de réelles mesures de protection de l'agriculture européenne. Une demande à laquelle la Commission européenne a opposé lundi une fin de non-recevoir.

ROYAUME-UNI Le marché immobilier se tasse, les vendeurs réduisent les prix pour le 2e mois

Les prix ont encore baissé au Royaume-Uni sur quatre semaines au 6 décembre, les biens se vendant moins cher qu'il y a un an, avec la spéculation fiscale et une demande en berne. Les prix des logements au Royaume-Uni ont baissé pour le deuxième mois consécutif, la saturation du marché, un nouveau dispositif fiscal et l'incertitude liée au Budget de novembre exerçant une pression à la baisse sur les prix. Le prix moyen affiché des logements nouvellement mis en vente dans l'ensemble du pays a reculé de 1,8 % au cours des quatre semaines jusqu'au 6 décembre, pour s'établir à 358 138 £ (407 972 €). Cela faisait suite à une précédente baisse de 1,8 %, à 364 833 £ (415 599 €) en novembre, selon Rightmove, une plateforme en ligne utilisée par les Britanniques pour chercher des logements à acheter ou à louer. Cette baisse de décembre, plus marquée qu'à l'accoutumée, signifie que les prix sont inférieurs de 0,6 % sur un an, soit une diminution réelle de 2 059 £ (2 345 €). « Une hausse des prix plus contenue a soutenu l'accessibilité pour les acheteurs et dopé l'activité au premier semestre, même après l'échéance d'avril des droits de timbre en Angleterre », a expliqué Colleen Babcock, spécialiste de l'immobilier chez Rightmove. Le Stamp Duty Land Tax (SDLT) est un impôt dû si vous achetez un bien immobilier ou un terrain au-delà d'un certain prix en Angleterre et en Irlande du Nord, à régler dans les 14 jours suivant l'achat. Le barème du droit de timbre change généralement fin mars.

CHILI

6 milliards de dollars de coupes budgétaires

Le nouveau président chilien José Antonio Kast veut restaurer l'ordre et faire 6 milliards de dollars de coupes budgétaires. Élu président du Chili, José Antonio Kast incarne le retour d'une droite dure en Amérique latine. Entre rhétorique sécuritaire et promesses d'austérité, son arrivée marque un tournant politique et économique majeur pour Santiago mais représente aussi un nouvel atout pour le réseau international des populistes conservateurs. C'est un basculement historique. Pour la première fois depuis la fin de la dictature de Pinochet, le Chili choisit un président nettement ancré à droite: José Antonio Kast, avocat ul-

traconservateur et proche des positions du président américain Donald Trump. Kast s'affirme comme une figure montante du courant conservateur latino-américain, à l'image de l'argentin Javier Milei et du salvadorien Nayib Bukele. Il partage avec ses alliés une opposition frontale au "féminisme radical", à "l'idéologie du genre", à l'homosexualité et, surtout, à l'avortement.

L'ultra-sécurité comme clé du vote

S'il se défend d'être "d'extrême droite", Kast a bâti sa campagne sur un message simple: restaurer l'ordre. Le Chili

reste le pays le plus sûr d'Amérique latine, mais la perception d'une explosion de la criminalité domine l'opinion publique. Kast en a fait son principal cheval de bataille: durcissement des lois pénales, politique de "tolérance zéro", et expulsion massive des migrants sans papiers, dans la lignée de la politique anti-immigration de Donald Trump. Son discours de campagne évoquait un Chili "en train de s'effondrer", nécessitant un État fort pour contenir le chaos et pour redonner au pays ses lettres de grandeur, en plein style Maga (Make America great Again, le slogan de Donald Trump). Une rhétorique efficace, même dans un des

pays les plus prospères d'Amérique latine. Le nouveau président hérite d'un pays profondément polarisé, partagé entre le camp conservateur et une gauche dure incarnée par la communiste Jeannette Jara. Pour gouverner, Kast devra multiplier les compromis, au risque de décevoir une partie de son électorat le plus radical. Sur le plan économique, le programme de Kast se veut ferme: réduire la dette publique (actuellement 42% du PIB) via 6 milliards de dollars de coupes budgétaires, tout en relançant les secteurs minier et énergétique, précieux moteurs de la croissance chilienne.

BINANCE COUPE PLUSIEURS MOYENS DE PAIEMENT ET RETRAIT

Faut-il s'inquiéter pour ses cryptos ?

Dans un mail adressé à ses clients européens, Binance annonce qu'à partir du 29 décembre, l'accès aux paiements en euros pour ses utilisateurs européens va être modifié en profondeur.

Derrière une communication évoquant de simples « changements opérationnels », la première plateforme crypto mondiale annonce la suspension de nombreux moyens de paiement populaires : dépôts et retraits par carte bancaire, PayPal, Revolut Pay, Apple Pay, mais aussi les achats récurrents et les ordres programmés.

Ce qui reste possible, et ce qui disparaît

Concrètement, Binance conserve l'essentiel : le virement bancaire SEPA, y compris instantané, reste disponible pour les dépôts, les retraits et les opérations d'achat ou de vente de cryptomonnaies. Les cartes bancaires, Apple Pay et Google Pay restent également utilisables, mais uniquement pour acheter des cryptos, plus pour gérer ses fonds. En revanche, tout ce qui faisait la souplesse du quotidien disparaît (temporairement) : dépôts et retraits par carte, solutions fintech comme PayPal ou Revolut, application bancaire, ainsi que les achats automatisés. Aucune date de retour n'a été communiquée. À première vue, Binance minimise l'impact. Pourtant, un détail est révélateur puisque toutes les solutions suspendues reposent sur des intermédiaires tiers, tan-



dis que le virement bancaire classique devient la pierre angulaire du système. Ce choix s'inscrit dans un contexte de pression réglementaire croissante en Europe. Avec l'entrée en vigueur progressive du règlement MiCA, les plateformes crypto sont soumises à des exigences renforcées en matière de conformité, de traçabilité et de lutte contre le blanchiment. Et ce sont souvent les prestataires de paie-

ment, comme Visa, Mastercard, PayPal ou Revolut, qui préfèrent réduire leur exposition au risque.

DAC 8 : le facteur fiscal qui change la donne

En toile de fond, un autre texte européen pèse déjà lourd, on pense bien sûr à la directive DAC 8, qui entrera en application le 1er janvier 2026. Son objectif est clair :

permettre aux administrations fiscales d'accéder automatiquement aux informations des utilisateurs de plateformes crypto, y compris celles situées à l'étranger. Soldes, transactions, ouverture de comptes : tout pourra être transmis aux autorités fiscales nationales. Pour les plateformes, cela implique une traçabilité accrue des flux financiers. Pour les prestataires de paiement, une responsabilité supplémentaire. Même si DAC 8 n'impose pas directement à Binance de restreindre ses moyens de paiement, elle renforce la prudence de toute la chaîne, des banques aux fintechs. Dans ce contexte, le virement SEPA, plus lent mais parfaitement traçable, devient la solution la plus acceptable.

Faut-il s'inquiéter pour ses cryptos ?

Pas nécessairement. Les fonds restent accessibles et les retraits possibles via le circuit bancaire. Mais cette annonce agit comme un rappel : l'accès aux euros reste le point faible structurel des plateformes crypto. Pour les utilisateurs, cela implique de ne pas dépendre d'un seul acteur, d'anticiper des délais plus longs, et de mieux comprendre les règles fiscales qui s'annoncent.

Le dernier secret d'Einstein confirmé ? Ce que révèle l'agonie de cette étoile dévorée par un trou noir

110 ans plus tard, Albert Einstein marque encore un point. Dans les profondeurs de l'Univers, des astronomes viennent d'observer un phénomène vertigineux, longtemps cantonné aux équations de la relativité générale. Cette fin d'année est riche en découvertes pour les amateurs d'astronomie. Après la détection du plus long sursaut gamma jamais mesuré, voilà qu'une autre équipe de chercheurs observe la précession de Lense-Thirring. Théorisé en 1915 par la relativité générale d'Einstein, puis formalisé dès 1918 par deux physiciens autrichiens, Josef Lense et Hans Thirring, ce mécanisme désigne la capacité d'un objet extrêmement massif et en rotation, comme un trou noir, à entraîner l'espace-temps

dans son mouvement.

Einstein avait encore raison

« Notre étude apporte la preuve la plus convaincante à ce jour de la précession de Lense-Thirring, un phénomène selon lequel un trou noir entraîne l'espace-temps avec lui, un peu comme une toupie entraîne l'eau autour d'elle dans un tourbillon », explique Cosimo Inserra, de l'université de Cardiff au Royaume-Uni, dans un communiqué. Pour parvenir à ce résultat, les chercheurs ont étudié un événement de disruption maréale (TDE) baptisé AT2020afhd, qui se produit lorsqu'une étoile s'approche trop près d'un trou noir supermassif et se fait littéralement déchiqueter par

la gravité de celui-ci. Grâce aux capacités combinées des télescopes spatiale Swift de la NASA, sensible aux rayons X, et du réseau de radiotélescopes Very Large Array (VLA), qui capte les ondes radio, ils ont détecté des variations régulières et synchronisées dans les émissions du système. Ces signaux, provenant à la fois du disque de matière entourant le trou noir et du jet de particules qu'il projette, présentaient un rythme semblable, se répétant environ tous les vingt jours. Ce comportement reflète un léger balancement commun du disque et du jet, interprété comme la signature directe de la précession de Lense-Thirring : en tournant sur lui-même, le trou noir entraîne l'espace-temps environnant, forçant la matière à osciller

avec lui. « C'est un véritable cadeau pour les physiciens, car nous confirmons ainsi des prédictions faites il y a plus d'un siècle », se félicite Cosimo Inserra.

Une meilleure compréhension des trous noirs

Au-delà de la confirmation d'une prédiction d'Einstein, cette observation ouvre surtout une nouvelle fenêtre sur le fonctionnement intime des trous noirs. Jusqu'ici, mesurer leur vitesse de rotation relevait du casse-tête, mais en montrant que la précession de Lense-Thirring peut être détectée directement à travers les variations conjointes du disque d'accrétion et des jets, les chercheurs disposent désormais d'un

nouvel outil pour sonder leur rotation. L'étude permet aussi de mieux comprendre la façon dont les trous noirs se nourrissent et expulsent de la matière. Le lien observé entre le disque et le jet suggère que ces deux structures, longtemps étudiées séparément, sont en réalité étroitement couplées et influencées par la rotation du trou noir lui-même. « De la même manière qu'un objet chargé crée un champ magnétique lorsqu'il tourne, nous observons comment un objet massif en rotation – dans ce cas, un trou noir – génère un champ gravito-magnétique qui influence le mouvement des étoiles et autres objets cosmiques à proximité », conclut le scientifique.

Robotaxis : Tesla franchit une étape cruciale, mais reste à la traîne

Tesla a commencé à tester ses taxis autonomes sans aucun chauffeur de sécurité. Cela peut paraître anodin, mais c'est une étape majeure pour les opérateurs de ce secteur qui gagne clairement en popularité. La marque de voitures électriques a lancé son service de robotaxis à Austin, dans le Texas, au mois de juin. Et comme à l'accoutumée dans la conduite autonome, un chauffeur de sécurité se trouve dans le véhicule pendant la phase initiale, afin de reprendre le contrôle en cas d'incident. Mais Tesla passe enfin vitesse supérieure.

Pas de passager à bord, pour l'instant

Ce dimanche 14 décembre, deux Model Y différents ont été aperçues



en train de circuler dans les rues de la métropole texane sans aucun opérateur humain à bord. Il y a peu, Elon Musk expliquait que les conducteurs de sécurité seraient

retirés avant la fin de l'année. Pour l'heure, néanmoins, seules les voitures qui ne transportent aucun passager peuvent se permettre ce privilège. Reste à voir quand il sera

étendu aux trajets commerciaux. C'est, malgré tout, une étape significative pour Tesla, qui prouve que les autorités locales font confiance à son système. La société a fait savoir qu'elle voulait déjà étendre son service à d'autres villes nord-américaines, notamment San Francisco, Phoenix, Los Angeles et San Antonio, mais ne s'est, pour le moment, pas exécutée. D'après la presse américaine, 31 voitures autonomes de la marque circulent actuellement à Austin.

La concurrence est féroce

Tesla reste bien derrière Waymo, sa grande rivale qui jouit de nombreuses longueurs d'avance. Les véhicules de la filiale d'Alphabet ont déjà parcouru plus de 160 millions

de kilomètres dans plusieurs villes américaines, et ont récemment été autorisés à rouler sur les voies rapides. Ils devraient même débarquer à Londres dès 2026. Mais outre-Atlantique, Tesla doit aussi se méfier de Zoox, rachetée par Amazon en 2020. Et la concurrence est d'autant plus féroce en Chine, où de très nombreuses entreprises opèrent déjà des flottes de taxis autonomes. Leur nom : WeRide, Pony.ai ou encore Baidu. Elles bénéficient d'une réglementation très favorable poussant à leur développement, et certaines sont déjà en train de conquérir d'autres marchés. De son côté, Musk a promis que des « millions » de voitures Tesla seraient autonomes dès l'année prochaine.

CHEZ STELLANTIS

La rupture avec la méthode Tavares se confirme

Pendant plusieurs années, sous l'impulsion notamment de Carlos Tavares, Stellantis a privilégié les marges à tout prix, quitte à réduire les volumes et à renoncer à certains modèles populaires. Cette stratégie a fini par éloigner les clients comme les concessionnaires et coûter des parts de marché. Désormais à la tête du groupe, Antonio Filosa opère un virage assumé : vendre davantage, même à moindre marge, en remettant le produit et le prix au centre. Une évolution qui dépasse le simple changement de méthode.

Le constat posé par la nouvelle direction de Stellantis est limpide : le problème n'était ni la transition électrique, ni la technologie, mais l'écart croissant entre l'offre et les attentes du marché. Sous l'ère Carlos Tavares, le groupe avait fait le choix d'augmenter ses prix et de réduire ses coûts pour atteindre des marges à deux chiffres. Une stratégie financièrement efficace à court terme, mais qui s'est traduite par une chute brutale des volumes, en particulier aux États-Unis. Les chiffres sont parlants. En 2024, alors que le marché américain progressait, les ventes de Stellantis reculaient fortement, laissant les réseaux de distribution avec des stocks difficiles à écouler. Modèles supprimés, tarifs jugés excessifs, montée en gamme mal acceptée : les clients ont simplement regardé ailleurs. Le succès du Ford Bronco face à l'absence prolongée du Jeep Cherokee est devenu l'un des symboles de ce décrochage.

Revenir au produit désirable, même au prix de marges plus faibles

Selon un article récent et très complet de Reuters, la nouvelle direction de Stellantis a engagé un virage stratégique clair. La stratégie mise en place par Antonio Filosa rompt clairement avec cette logique. Priorité est désormais donnée au redressement des volumes, quitte à recourir de nouveau à des ventes aux flottes, historiquement utilisées pour maintenir la visibilité des modèles et faire tourner les usines. Un choix longtemps découragé en interne, car moins rentable, mais jugé nécessaire pour reconstruire une base



de clientèle. Ce recentrage passe aussi par un retour à des modèles et moteurs attendus par le marché. La réintroduction de véhicules populaires, le maintien de motorisations thermiques prisées aux États-Unis, ou encore le développement de modèles plus accessibles en entrée de gamme traduisent une même idée : une transition ne se finance pas sans clients. En parallèle, Stellantis revoit à la baisse ses objectifs de ventes de voitures électriques, abandonnant des ambitions jugées déconnectées des réalités commerciales, notamment outre-Atlantique.

La question du nombre de marques se pose encore

Ce retour au réel ouvre toutefois un chantier plus délicat encore. En réapprenant à vendre des voitures, Stellantis se retrouve confronté à l'ampleur de son portefeuille : quatorze marques, dont plusieurs se chevauchent fortement, en particulier en Europe. Là où le marché nord-américain repose sur des identités plus distinctes, le Vieux Continent cumule les doublons, entre généralistes proches et marques premium à la visibilité limitée. La question, longtemps évitée, est désormais posée en interne : toutes ces marques peuvent-elles encore justifier leur place dans un marché devenu plus contraint ? Le retour au volume peut offrir du temps, mais pas indéfiniment. Si vendre à forts volumes à nouveau est une condition de survie, choisir quoi vendre, et sous quel nom, pourrait bien être le prochain test décisif pour Stellantis.

Ce nouveau Model Y pourrait bien relancer Tesla en Europe

Tesla réserve une petite surprise au continent européen. Elle va en effet prochainement y déployer un modèle jusqu'alors réservé à la Chine. L'année 2025 n'a pas été particulièrement heureuse pour Tesla au niveau du continent européen. La firme d'Elon Musk y enregistre en effet des chiffres de vente en net recul, mois après mois. Alors, est-ce pour relancer la machine que l'entreprise a prévu cette sortie ? Difficile à dire, mais ça devrait plaire au public.

Le Tesla Model Y L arrive en Europe

Le géant des voitures électriques se fait entendre en ce moment, avec des sorties qui s'enchaînent. On avait ainsi vu au début du mois de décembre le Model 3 Standard faire ses premiers pas en France, après le débarquement du Model Y Standard.

Et le prochain sur la liste serait le Model Y L, selon des informations du twitter Eivissa. Un modèle qui est sorti il y a quelques mois en Chine, et qui possède six places. Il pourrait sortir dans nos contrées durant le premier trimestre 2026, toujours selon la même source.

Un véhicule made in China

Dans le détail, le Tesla Model Y L intégrerait une batterie de 88,2 kWh produite par LG, avec une consommation nominale de 14,6 kWh/100 kilomètres. Ce modèle pèsera un peu plus que le modèle à cinq places, à savoir 2 163 kilos (96 kilos en plus donc). L'autonomie sera assez élevée, à 681 kilomètres, avec une vitesse maximale de 201 km/h. Un point notable pour ce nouveau modèle de Tesla, c'est que, même vendu au niveau de l'Union euro-



péenne, il restera produit par la firme d'Elon Musk sur des lignes chinoises. Pour le moment, aucune informa-

tion sur une éventuelle rapatriation dans la Gigafactory de Berlin n'a émergé. Reste maintenant à savoir à quel prix Tesla compte com-

mercialiser ce modèle en Europe. En Chine, il est proposé à partir de 339 000 yuans (soit un peu moins de 41 000 euros).

Mots fléchés

DESSERT AU CAFÉ BRULAGE DU CAFÉ		1ER PRO- DUCTEUR DE CAFÉ DANGER		CONIFÈRE PREMIÈRE DAME		IMAGE PIEUSE ACTINIUM AU LABO		POÈME DE TROUBA- DOUR ARCHIPEL POLYNÉSIE		ARTICLE SOUS TRAIT	
CAPITALE DE L'UKRAINE RÉCIPIENTS À CAFÉ					EXPRESSO SCANDIUM AU LABO						VÊTEMENT
						MAUVAIS À L'ÉCRAN CAFÉ TRÈS SERRÉ					
RÉDUIT EN POUDRE	ÂGE MENTAL OUBLIÉE			DANS LE CAFÉ VIENNOIS PÈRE D'ASTÉRIX						PROTÈGE LE MAJEUR	
					NATIONS UNIES		L'EAU DU POÈTE ÉPOQUE				
PRONOM PERSONNEL RAPPORT EN MATHS			PORTIONS DE CAFÉ BOURDONNÉ								
		REBONDIE								JEUNES ET BÊTES	
VERROU ILE DE FRANCE								SINGE CAPUCIN POUR PASSER LE CAFÉ			
		PAYS DE MAGICIEN MONNAIES COURANTES			GAVROCHE		FLEUVE DU NORD		CHEMIN BALISÉ IRLANDE		
CERCLE DE JEU	ROULAIENT LA TERRE S'AJOUTE AU CAFÉ										
				LE PAYS DU CAFÉ POISSON COMESTIBLE							CONTRAT DE TRAVAIL
NOBLE SANS ENGRAIS							PEUR SUR SCÈNE MARQUE DE MÉPRIS				
			POSSÈDE			LE PREMIER PSY					
AUTOCRATE					MAL EXPRIMÉ				ONZE ROMAIN		

PÉTROLE

Le baril du Brent sous les 60 dollars

Le prix du baril de pétrole de Brent, référence européenne, est passé mardi sous la barre des 60 dollars pour la première fois depuis mai, subissant les effets des pourparlers sur l'Ukraine et des perspectives de trop-plein.

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky s'est félicité lundi de "progrès" dans les négociations avec les États-Unis pour mettre fin à la guerre avec la Russie, ce qui pourrait avoir comme conséquences un allègement des sanctions contre le pétrole de Moscou.

Mais "même sans les exportations russes, les inquiétudes sur la demande chinoise, ainsi que la hausse de la production des membres de l'OPEP+ et d'autres producteurs, maintiennent les prix bien en deçà des sommets de 80 dollars atteints plus tôt cette année".

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Mercredi 17 décembre 2025 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



PUBLICITE

L'ANEP signe un accord de partenariat avec l'Union de radiodiffusion des Etats arabes

L'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) a signé, lundi, via sa filiale audiovisuelle AL24News, un accord de partenariat avec l'Union de radiodiffusion des Etats arabes (ASBU), afin de renforcer l'échange d'expertises et la coopération institutionnelle, indique mardi un communiqué de cette entreprise.

La cérémonie de signature de cet accord a été présidée par le directeur général de la chaîne AL24News, Ahmed Kateb, et le directeur général de l'ASBU, Abdelrahim Suleiman.

Ce partenariat vise à "développer la production audiovisuelle, à échanger les expertises et à renforcer la coopération institutionnelle", en vue de fournir un "service d'information plus innovant et efficace orienté vers l'excellence".

Depuis son lancement le 1er novembre 2021, la chaîne AL24News s'est distinguée par "son professionnalisme et la crédibilité dans la diffusion des informations, ce qui lui a permis de se effiloche une place de choix au sein des chaînes d'information leaders dans la région et dans le monde arabe", selon la même source.

SÉTIF

Une tentative de contrebande de plus de 23 kg de kif traité déjouée

Les éléments de la brigade mobile de l'Inspection divisionnaire des Douanes de Bordj Bou Arréridj, relevant de la direction régionale des Douanes de Sétif, ont déjoué, en coordination avec des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et de la Gendarmerie nationale, une tentative de contrebande de 23,720 kg de kif traité et ont arrêté le mis en cause, a indiqué mardi un communiqué de ce corps constitué.

Le communiqué précise que l'opération a été réalisée à la suite « d'une action de terrain conjointe menée par les éléments des douanes, de l'ANP et de la Gendarmerie nationale à travers le territoire de compétence de la direction régionale des douanes de Sétif, donnant lieu, après une fouille minutieuse, à la saisie de cette quantité de drogue qui était dissimulée dans des cavités de la partie avant d'un véhicule utilitaire ».

La marchandise interdite, ainsi que le moyen de transport utilisé ont été saisis et la personne arrêtée a été présentée devant la justice, ajoute le communiqué.

L'opération s'inscrit « dans le cadre des efforts conjoints des différents corps de sécurité, en application de la stratégie nationale visant à dissuader et à lutter contre le trafic de drogues et de substances psychotropes, afin de préserver la santé et la sécurité publiques », selon le communiqué.

Pour rappel, la compétence territoriale de la direction régionale des douanes de Sétif couvre les wilayas de Bordj Bou Arréridj, de M'sila, de Béjaïa et de Jijel.

R.N

ALGÉRIE-BELGIQUE

Le ministre de la Santé reçoit l'ambassadeur de Belgique en Algérie

Le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a reçu l'ambassadeur du Royaume de Belgique auprès de l'Algérie, M. Jean Jacques Quairiat, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale, indique mardi un communiqué du ministère.

Lors de cette audience, tenue lundi en présence de cadres de l'administration centrale, les deux parties ont "salué le niveau des relations amicales et privilégiées entre l'Algérie et le Royaume de Belgique, où reposent sur des bases solides de respect mutuel et d'intérêt commun".

M. Ait Messaoudene a, dans ce cadre, a rappelé "les positions solidaires de la Belgique durant la glorieuse Révolution de libération, ainsi que son soutien au droit du peuple algérien à la liberté et à l'indépendance", mettant en avant "la dynamique positive que connaissent les relations bilatérales entre les deux pays".

A cette occasion, le ministre a proposé "d'étendre les domaines de coopération à plusieurs spécialités, dont la chirurgie cardiaque, notamment pédiatrique", passant en revue "la politique de santé en Algérie dans la prise en charge médicale de cette catégorie à travers la coopération sectorielle", tout en examinant "les moyens de bénéficier de l'expertise européenne en la matière".

Il a également évoqué "la politique de création de centres hospitaliers représentatifs des pôles de santé personnels par excellence, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", soulignant "l'importance de la formation continue des médicaux et paramédicaux afin de renforcer leurs compétences".

De son côté, l'ambassadeur de Belgique a insisté sur l'importance de "renforcer la coopération institutionnelle", notamment à travers "le lancement de projets

de jumelage entre des établissements belges et l'Institut national de santé publique (INSP) et l'École nationale de gestion et de l'administration de la santé (ENMAS)".

La rencontre a, par ailleurs, permet d'"examiner la possibilité de signature d'un accord de coopération pour la création d'une commission mixte en 2026, toutes les conditions étant réunies pour une coopération bilatérale fructueuse".

Au terme de la rencontre, les deux parties sont convenues de "concepteur des points focaux afin d'examiner les moyens de renforcer la coopération conjointe, à travers des rencontres en présentiel ou en visioconférence, en prévision de la signature d'un mémorandum d'entente visant à consolider le partenariat algéro-belge dans le domaine de la santé", conclut le communiqué.

MÉTIERS DU BÂTIMENT, DES TRAVAUX PUBLICS ET DES CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

Signature d'une convention de partenariat avec des turques

La Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Nâama a signé, mardi, une convention de partenariat avec une entreprise économique turque dans les domaines des métiers du bâtiment, des travaux publics et des constructions métalliques, a indiqué la même direction.

Le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya, Ahmed Chaïb-Draâ a indiqué que cette convention, signée en pré-

sence du wali de Nâama, Lou-nès Bouzagza, contribuera à l'introduction de nouvelles spécialités dans la formation professionnelle, à même de répondre aux besoins du secteur du bâtiment et des travaux publics dans la wilaya et de renforcer l'innovation.

Cette convention prévoit l'organisation de sessions de formation spécialisées au profit des stagiaires inscrits dans le mode de formation par apprentissage, ainsi que des ateliers de travail conjoints entre les deux

parties, selon le même responsable.

Elle s'inscrit dans le cadre de l'édification de relations de coopération étroites et fructueuses entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya et les opérateurs économiques actuant localement, dans le but de diversifier les spécialités offertes aux jeunes de la wilaya en quête d'une qualification professionnelle leur permettant d'accéder au monde du travail, a ajouté M. Chaïb-Draâ.

Pour sa part, le représentant de l'entreprise turque "Sarî Arzhan", Yildiz Hussein, a indiqué que ce cadre de coopération permettra l'accueil d'apprentis au niveau de trois chantiers de construction pour la réalisation de 2.000 unités d'habitat, afin de les anciens sur le terrain aux techniques modernes de construction, notamment l'utilisation de coffrages métalliques intégrés dans la réalisation de grands travaux d'immeubles d'habitation.

SOUK AHRAS

Ouverture du 7^e forum des universités frontales algéro-tunisiennes 5+5

Le 7ème forum des universités frontales algéro-tunisiennes (5+5) s'est ouvert, mardi à l'Université Mohamed-Cherif Messaâdia de Souk Ahras, en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et de son homologue tunisien, Mondher Belaid.

L'inauguration du forum, placé, cette année, sous le slogan "L'enseignement supérieur à l'ère du numérique : savoir, innovation et compétitivité économique", réuni des responsables du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, des recteurs d'universités et des chercheurs des régions frontalières des deux pays.

Ce forum de deux jours vise à renforcer la coopération universitaire et la re-

cherche entre l'Algérie et la Tunisie, à promouvoir les échanges de délégations d'étudiants et de professeurs des deux pays, ainsi que des expertises scientifiques, à encourager l'innovation et l'entrepreneuriat dans les rangs des étudiants, et à associer la recherche scientifique à son environnement économique et de développement.

Le programme de la rencontre, qui comprend plusieurs axes principaux, prévoit des sessions scientifiques, des ateliers et des expositions dédiées à l'innovation et à l'entrepreneuriat, en plus de la présentation de projets par des étudiants et des chercheurs dans les domaines des sciences et de la technologie, et de sessions sur l'enseignement à distance, la transformation numérique et les plateformes modernes d'ensei-

gnement.

Cet événement académique reflète la volonté des deux pays de renforcer la coopération bilatérale et de soutenir le rôle des universités frontales, à savoir, côté algérien les universités Larbi Ben M'hidi de Tébessa, Mohamed-Cherif Messaâdia de Souk Ahras, Chadli-Bendjedid d'El Tarf, Hamma-Lakhdar d'El Oued et Badji-Mokhtar d'Annaba et, côté tunisien, les universités de Gafsa, de Kairouan, de Sfax, de Jendouba et de Gabès.

Cette coopération vise à soutenir le développement durable et à renforcer l'intégration scientifique et de la connaissance dans l'espace frontalier entre les deux pays, ont indiqué les organisateurs.